

ACCÉLÉRER LE CHANGEMENT



Programme conjoint
UNFPA-UNICEF
sur l'ÉLIMINATION des
Mutilations Génitales Féminines

RAPPORT ANNUEL 2018

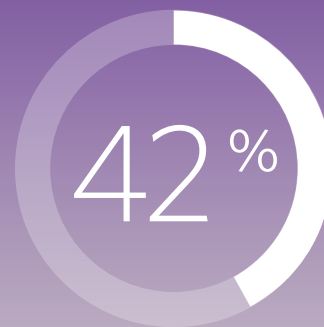
Profils de pays

Les profils de pays suivants offrent des instantanés des principales réalisations et des enseignements tirés dans les huit pays du niveau 1 (priorité absolue) soutenu la première année de la troisième phase (2018-2021) du Programme conjoint (Burkina Faso, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Nigéria, Sénégal et Soudan).

Ces profils de pays sont principalement basés sur des rapports annuels reçus des pays avec des informations complémentaires provenant des initiatives internationales. Ces profils comprennent des descriptions détaillées de chaque pays portant sur la prévalence des MGF, le calendrier des initiatives nationales clés, les questions et le contexte ainsi que les réalisations programmatiques dans différents domaines de résultats du Programme conjoint.

Les profils de pays sont le reflet ici de l'intensité des interventions du Programme conjoint en 2018, qui variaient d'un pays à un autre, se fondant sur le contexte national et les priorités locales. Les profils de pays sont également le reflet de certaines approches novatrices, et de l'amélioration tout aussi des techniques de suivi et d'évaluation entreprises en 2018..

Burkina Faso

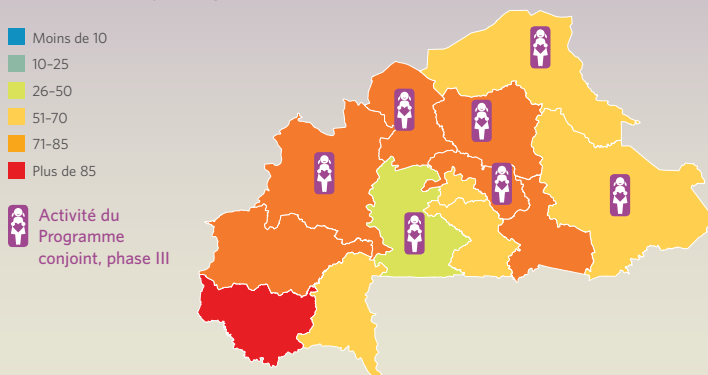


de filles et de femmes âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF



FAITS

Pourcentage de filles et de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des MGF, par région administrative.



Source : EMC 2015

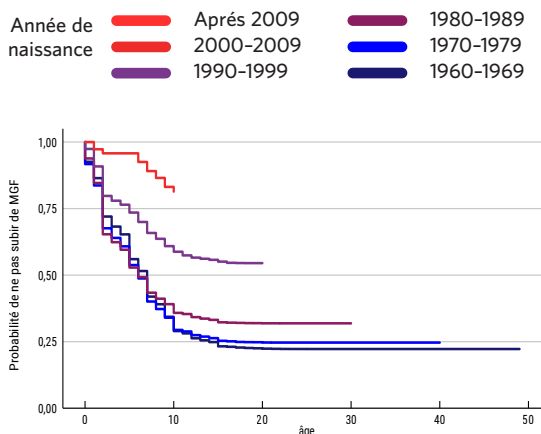
- 11 pour cent de filles âgées de 0-14 ans ont subi des mutilations génitales féminines (MGF).¹
- 42 pour cent de filles et femmes âgées de 15-19 ans ont subi des MGF au Burkina Faso.¹
- 68 pour cent de filles et femmes âgées de 15-49 ans ont subi des MGF au Burkina Faso.¹

La Figure 3.1 illustre la probabilité que les femmes et les filles âgées de 0-49 ans n'aient pas subi de mutilations génitales féminines par tranche d'âge d'un an. Les courbes sont représentées par des cohortes âgées de 10 ans

Les données semblent également indiquer une légère diminution de l'âge au moment de la coupe, comme pour la cohorte plus âgée (1960-1969), 25 % des filles ont subi une MGF à l'âge de 2 ans et 50 % à l'âge de 5 ans, tandis que pour la génération plus jeune (2000-2009), 25 % des filles sont coupées à l'âge de 1 an, mais 50 % sont encore coupées plus tard à l'âge de 6 ans. Cependant, cette différence devrait être confirmée par des tests de signification statistique.

FIGURE 3.1

Probabilité que les femmes et les filles âgées de 0-49 ans n'aient pas subi des MGF au Burkina Faso

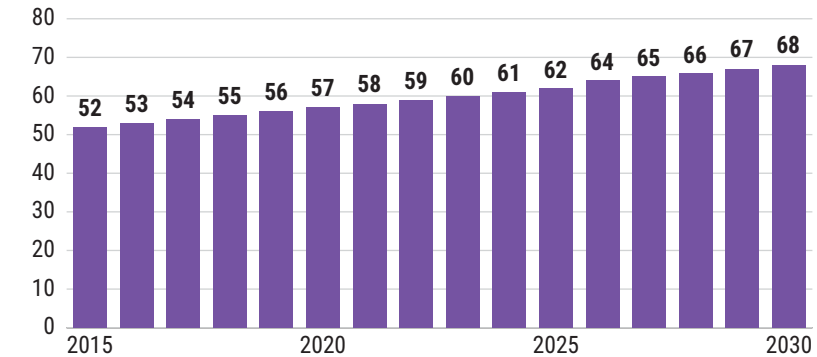


Source : UNFPA 2018

1 Source: EMC (2015).

Des estimations récentes indiquent qu'environ 957 000 filles seront exposées aux MGF entre 2015 à 2030 si les tendances actuelles d'incidence des MGF continue (voir Figure 3.2).

FIGURE 3.2 : **Nombre de filles exposées aux MGF de 2015 à 2030 (en milliers) au Burkina Faso**

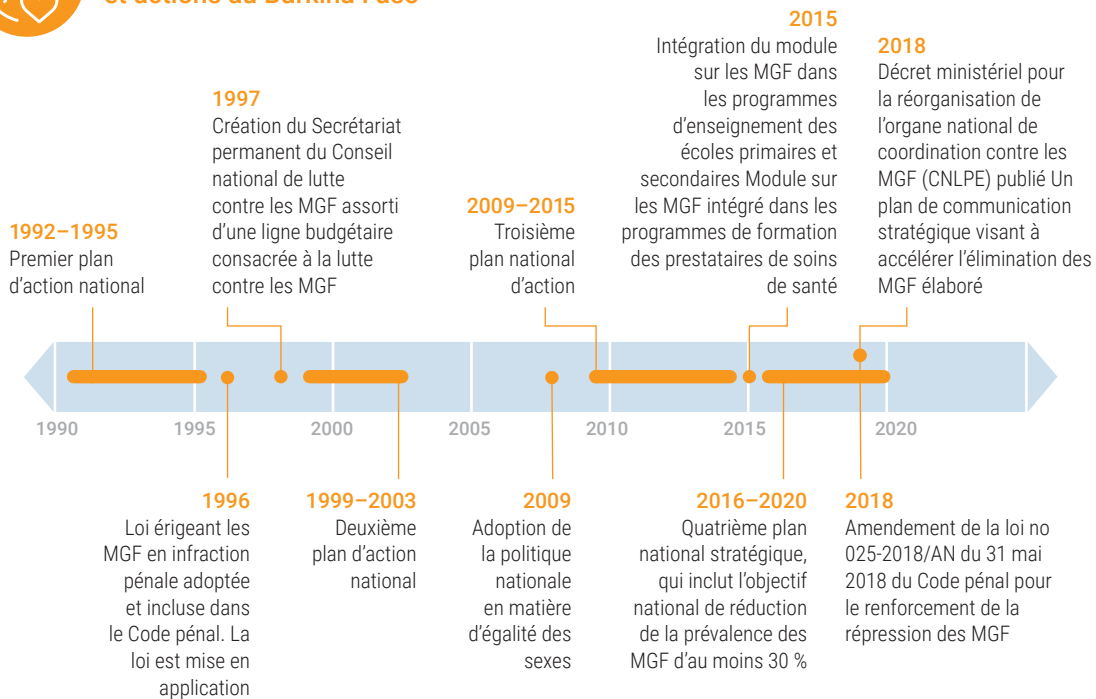


Source : UNFPA (2018)

FIGURE 3.3



Calendrier des principales initiatives et actions au Burkina Faso



Réalisations nationales en 2018

Depuis plusieurs années, le Burkina Faso a constamment renforcé la mise en œuvre d'une législation érigeant les MGF en infraction criminelle grâce à des initiatives telles que les tribunaux mobiles. En 2018, le gouvernement a pris d'autres

mesures en amendant le Code pénal afin de renforcer les sanctions contre les coupables et de réorganiser l'organe national de coordination contre les MGF (CNLPE).

La création d'un environnement favorable à l'élimination des MGF

Des initiatives de sensibilisation ont été entreprises dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale de tolérance zéro contre les MGF (6 février 2018). La sensibilisation des décideurs politiques à l'échelle infranationale a donné lieu à un plus grand nombre d'engagements à :

- Intégrer les MGF dans les plans de développement local conformément à la Charte des maires signée le 6 février 2014 ;
- Signaler aux autorités tout cas ou tentative de MGF, et suivre l'affaire pour en connaître l'issue ;
- Diriger les survivantes des MGF vers les services compétents (Ministère de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille, et Ministère de la Santé).

FIGURE 3.4: Nombre d'arrestations, de cas portés devant les tribunaux et de condamnations, 2018



Arrestations : 10
(2015–2018 total : 188)



Cas portés devant les tribunaux : 10
(2015–2018 total : 161)



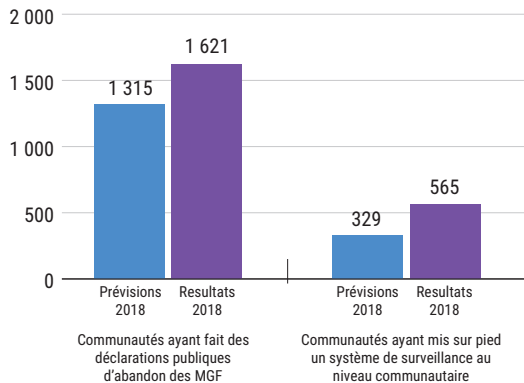
Condamnations et sanctions : 10
(2015–2018 total : 119)

La transformation des normes sociales et liées au genre pour éliminer les MGF

- 1 621 communautés ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF en 2018 dont 451 520 personnes.
- 1 884 communautés qui ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF ont mis sur pied un système de surveillance au niveau communautaire afin de veiller au respect des engagements.
- 11 associations d'hommes (comprenant 330 membres au total) dans les villages d'interventions sont sensibilisées à l'intégration d'activités d'abandon des MGF dans leurs plans d'action en 2019.
- 978 communautés ont mis en œuvre un programme de renforcement des capacités pour 2 265 clubs composés de 56 954 filles dans les régions du Centre, du Plateau-Centre, du Sahel, du Centre-Nord, du Nord, de la Boucle du Mouhoun, de l'Est et du Centre-Ouest.

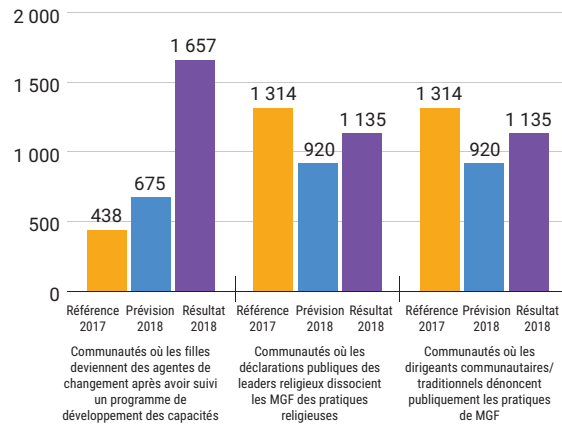
Le Programme conjoint a aidé l'Institut national pour la formation des travailleurs sociaux (INFTS) à concevoir un module d'éducation parentale sensible au genre. Ce module servira de base au renforcement des capacités des travailleurs sociaux à autonomiser les familles et les communautés sur les droits des enfants et des femmes, et sur l'éducation parentale sensible au genre (« éducation liée au genre ») pour lutter contre les conséquences néfastes des MGF et du mariage précoce.

FIGURE 3.5 : Nombre de communautés : (a) ayant fait des déclarations publiques d'abandon des MGF et (b) ayant mis sur pied un système de surveillance au niveau communautaire au Burkina Faso



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.6 : Nombre de communautés ayant mis en place des mécanismes de changement des normes sociales



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

L'accès aux services de qualité liés aux MGF pour les femmes et les filles

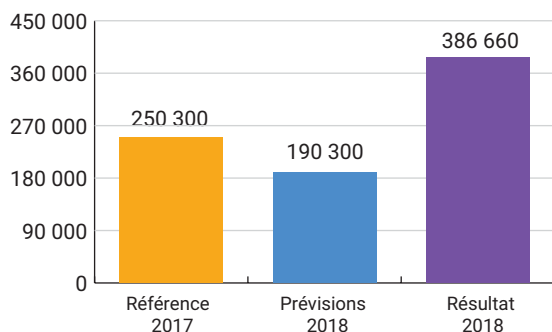
La prestation des services aux femmes et aux filles exposées ou touchées par les MGF est un domaine d'intérêt prioritaire pour le Programme conjoint. En 2018, le Burkina Faso a obtenu les résultats suivants :

- 387 088 femmes et filles ont bénéficié des services sanitaires, sociaux et juridiques liés aux MGF (voir les Figures 3.7, 3.8 et 3.9).
- 56 954 filles ont été directement concernées par les interventions de prévention des MGF.
- 40 assistants sociaux, membres d'associations, gendarmes, officiers de police et gardiens de pénitenciers dans les zones d'intervention du programme conjoint ont reçu une formation en prise en charge psychosociale et juridique des femmes et filles victimes des complications liées aux MGF.
- 3 275 agents de santé communautaires (ASC), dont 999 femmes, ont été formés. Le renforcement des compétences des ASC a été assuré par les autorités sanitaires de district et les directions provinciales pour les femmes sous la supervision de l'organe de coordination nationale

(CNLPE). Les ASC, dont le rôle comprend la promotion de la santé des populations, doivent utiliser les connaissances reçues pour sensibiliser les communautés aux MGF, intégrer les aspects liés aux MGF dans les activités quotidiennes, promouvoir la dénonciation préventive des cas de MGF et orienter les survivantes vers les services de prise en charge appropriés.

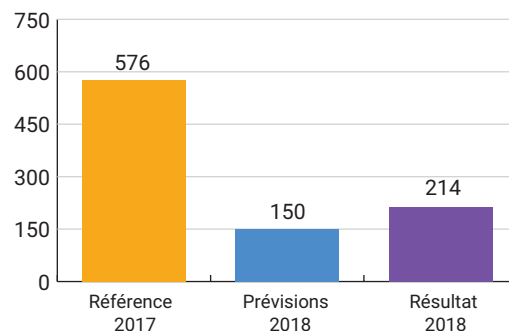
62 sages-femmes des régions du Centre-Ouest (Boulkiemdé, Sanguié, Sissili et Ziro) et 75 assistants sociaux de la région du Centre ont participé à des conférences avec la contribution des victimes de MGF, l'Association burkinabè des Sages-femmes et le Centre d'Études et d'appui-conseil en travail social. Ces conférences avaient pour but d'accroître la prestation de services de prévention et de prise en charge des victimes des MGF et de sensibiliser les acteurs à leur rôle de promotion de l'élimination des MGF.

FIGURE 3.7 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services de santé et de prévention liés aux MGF



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.8 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services sociaux liés aux MGF



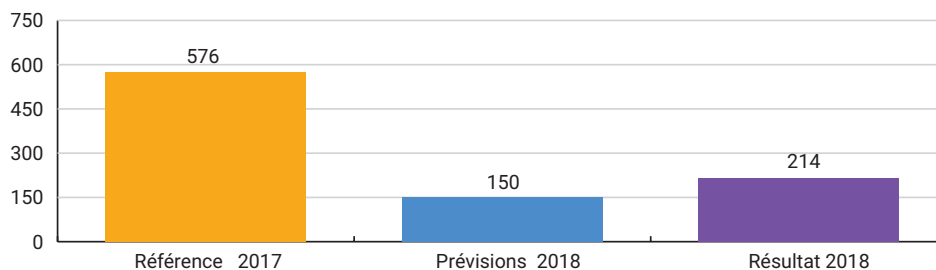
Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

Informations et données factuelles

Des informations et des données factuelles sont générées pour appuyer le plaidoyer et la programmation. Les résultats suivants ont été obtenus en 2018.

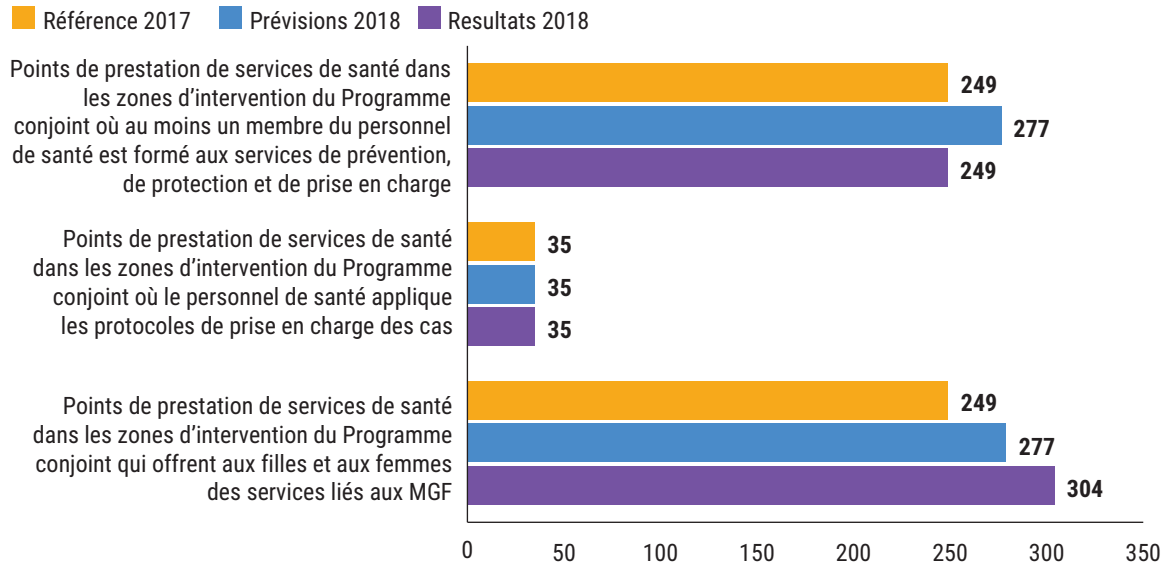
- Achèvement du rapport d'examen à mi-parcours du Plan national stratégique pour l'élimination des MGF (2016-2020).
- Achèvement d'un projet de protocole de recherche biomédicale sur la prévalence des MGF.
- L'annuaire statistique de l'action sociale, de la santé et de la justice comprend des indicateurs liés aux MGF et fournit des données sectorielles sur les interventions du Programme conjoint. Toutefois, les données ne concernent que les cas cliniques et ne fournissent pas de données sur la prévalence de la pratique.

FIGURE 3.9 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services juridiques liés aux MGF



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.10 : Nombres de points de prestation de services de santé qui intègrent les MGF

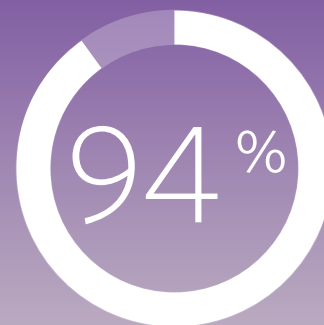


Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

Les défis

1. Les partenaires de mise en œuvre ont été confrontés à des difficultés d'accès aux zones les plus affectées en raison de l'insécurité croissante. Pour faire face à ce défi, le Programme conjoint a renforcé l'engagement des acteurs communautaires et des associations locales en tant qu'agentes de changement afin qu'ils continuent à fournir des services pour la construction d'un consensus social visant à éliminer la pratique des MGF.
2. L'insuffisance des budgets alloués à la prise en charge urgente des survivantes en cas de dénonciation.
3. L'absence d'un protocole chirurgical pour la prise en charge des urgences médicales demeure également un défi.

Djibouti

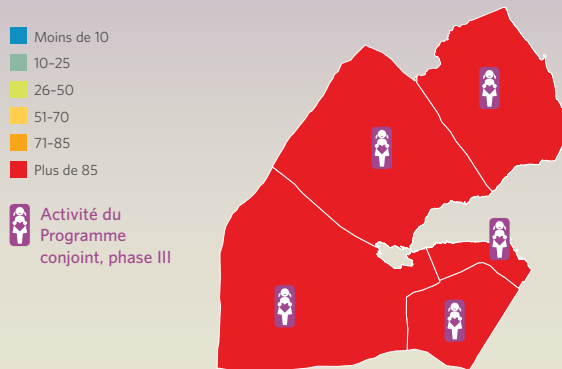


de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des MGF



FAITS

Pourcentage de filles et de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des MGF, par région administrative.



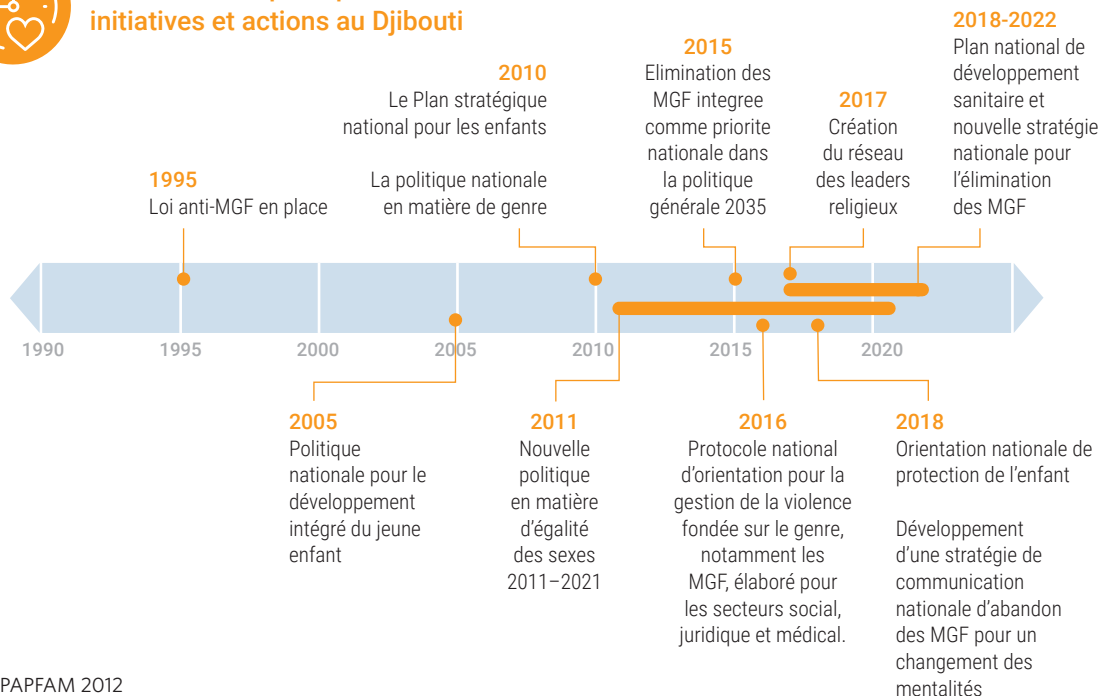
Source: EDIMS 2006

- Les mutilations génitales féminines (MGF) restent très répandues à Djibouti : près de 9 adolescentes sur 10 âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF, soit un peu moins que les femmes plus âgées.¹
- Éléments de preuve d'une légère réduction de la prévalence des MGF à Djibouti au cours des trois dernières décennies : 88 % de prévalence chez les adolescentes âgées de 15 à 19 ans contre 98 % chez les femmes âgées de 45 à 49 ans.
- Plus de 9 adolescentes et femmes sur 10 vivent chaque jour avec les conséquences de la pratique ; 62 % des filles à Djibouti ont subi des MGF entre 5 et 9 ans.
- Plus d'une fille sur cinq a subi une MGF avant l'âge de 5 ans, comme l'ont signalé les mères.

FIGURE 3.11



Calendrier des principales initiatives et actions au Djibouti



1 PAFPAM 2012

Une approche multisectorielle intégrée à Djibouti

À Djibouti, le Programme conjoint a adopté une approche intégrée et multisectorielle qui promeut l'adoption de normes et pratiques sociales positives avec un accent sur les deux étapes de vie critiques où les filles sont le plus exposées aux MGF : les 1 000 premiers jours (de la conception à l'âge de deux ans) et l'adolescence. Cette approche est intégrée dans les secteurs de la santé, de la nutrition; de l'éducation et de la protection de l'enfant.

Le Secrétariat d'État chargé des Affaires sociales a mis sur pied un Programme national de solidarité familiale qui intègre un service d'appui à l'efficacité parentale — des modules d'éducation parentale pour le développement et l'expansion des connaissances, des compétences et des attitudes appropriées visant le développement de la petite enfance (DPE). Il favorise également la demande et l'utilisation des services. Les familles bénéficiaires

de transferts monétaires sont censées participer aux dialogues communautaires facilités par les comités de gestion communautaire sur le paquet essentiel de services et de soutien intégrés au DPE. Grâce à son programme de préparation à la vie active, l'UNICEF cible les adolescents scolarisés et non scolarisés avec pour but de les autonomiser en leur apportant des compétences en réflexion critique, en négociation et en prise de décision. Ce programme vise à renforcer l'estime de soi et à accroître la capacité à assumer des choix plus sains, à résister aux pressions négatives et à éviter des comportements à risque. Le programme de préparation à la vie active œuvre à améliorer les connaissances et à sensibiliser les adolescents aux MGF, à la transmission du VIH/SIDA, à la consommation de stupéfiants et d'alcool, ainsi qu'à identifier et lutter contre les stéréotypes fondés sur le genre et les attitudes discriminatoires.

Réalisations nationales en 2018

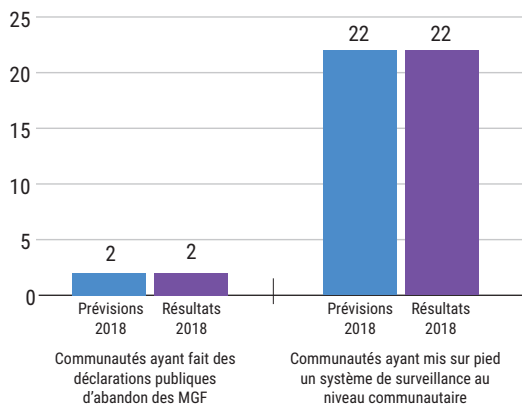
La création d'un environnement favorable à l'élimination des MGF

- La Commission nationale des droits de l'homme a contribué à améliorer le système judiciaire en renforçant les capacités des juges et des officiers de police judiciaire. Le Programme conjoint a également élaboré une stratégie de sensibilisation des services judiciaires à la dénonciation des MGF. Elle vise à renforcer l'application de la législation qui est actuellement faible, avec seulement deux arrestations en 2018.
- L'élaboration d'un document d'orientation en matière de protection de l'enfant qui met un accent stratégique sur l'abandon des pratiques traditionnelles néfastes, notamment les MGF, afin de s'assurer que les interventions du Programme conjoint soient intégrées au système national de protection de l'enfant.

La transformation des normes sociales et liées au genre pour éliminer les MGF

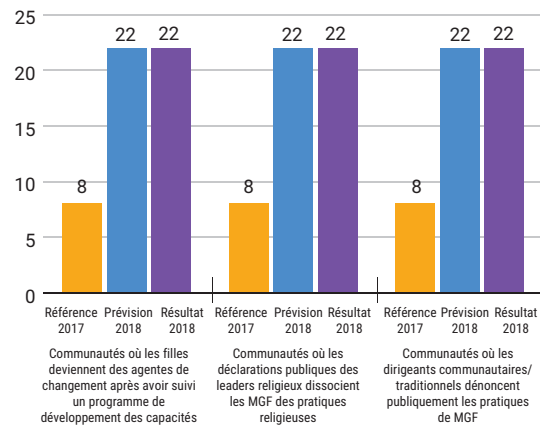
- Une stratégie de communication a été élaborée pour le changement durable de mentalités afin d'abandonner les MGF grâce au travail de sensibilisation des jeunes filles et des leaders traditionnels et religieux.
- Le Ministère des affaires musulmanes a constitué un réseau de leaders religieux (Shamikat) afin de parvenir à un consensus sur la position des enseignements islamiques par rapport aux MGF. Le Shamikat mène également des dialogues de sensibilisation communautaires.
- Deux déclarations publiques d'abandon des MGF incluant 284 personnes ont été faites avec la société civile, les leaders religieux et les parlementaires pour mettre un terme aux MGF.
- 396 dialogues communautaires encourageant l'abandon des MGF avec l'aide d'un groupe de 33 leaders religieux et des comités de gestion communautaire ont atteint 33 128 personnes.
- 160 des 414 filles en danger de MGF ont été identifiées et sauvées de la pratique par les comités de surveillance établis à l'échelle communautaire.
- 7 717 adolescents et jeunes (3 410 filles et 4 307 garçons) ont été sensibilisés à travers un programme de préparation à la vie active.

FIGURE 3.12 : Nombre de communautés : (a) ayant fait des déclarations publiques d'abandon des MGF et (b) ayant mis sur pied un système de surveillance au niveau communautaire au Djibouti



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.13 : Nombre de communautés ayant mis en place des mécanismes de changement des normes sociales



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

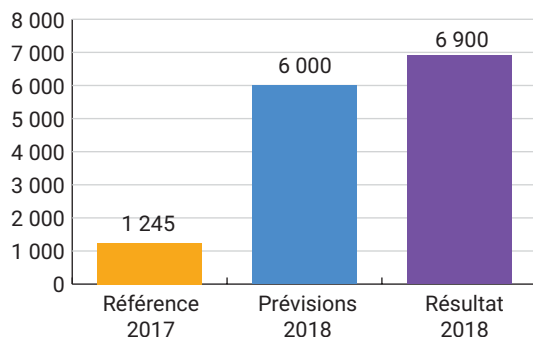
L'accès aux services de qualité liés aux MGF pour les femmes et les filles

Dans le cadre du renforcement de la prestation de services, des initiatives de renforcement de capacités ont été menées en 2018, avec les résultats suivants.

- 7 803 filles et femmes ont bénéficié de services sociaux et de santé.
- Le protocole et les normes du programme essentiel en matière de santé sexuelle et reproductive/MGF ont été mis à jour ; les normes ont été intégrées dans les programmes des écoles de sages-femmes

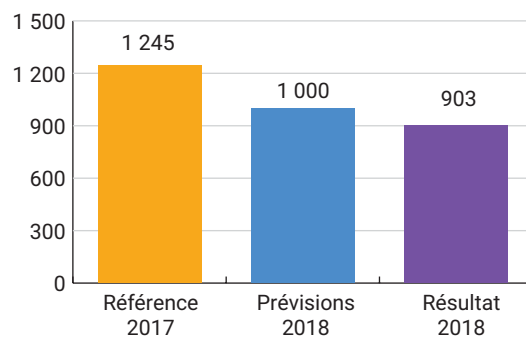
- Conformément au document d'orientation sur la protection de l'enfant, les capacités des assistants sociaux chargés de la protection de l'enfant, des affaires sociales et de la jeunesse de différents ministères, ont été renforcées. Les assistants sociaux soutiennent désormais les jeunes survivantes à la violence et aux MGF.
- La Commission nationale des droits de l'homme a formé 25 officiers de police judiciaire et magistrats afin qu'ils servent de défenseurs dans les systèmes judiciaires.

FIGURE 3.14 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié de services de santé liés aux MGF



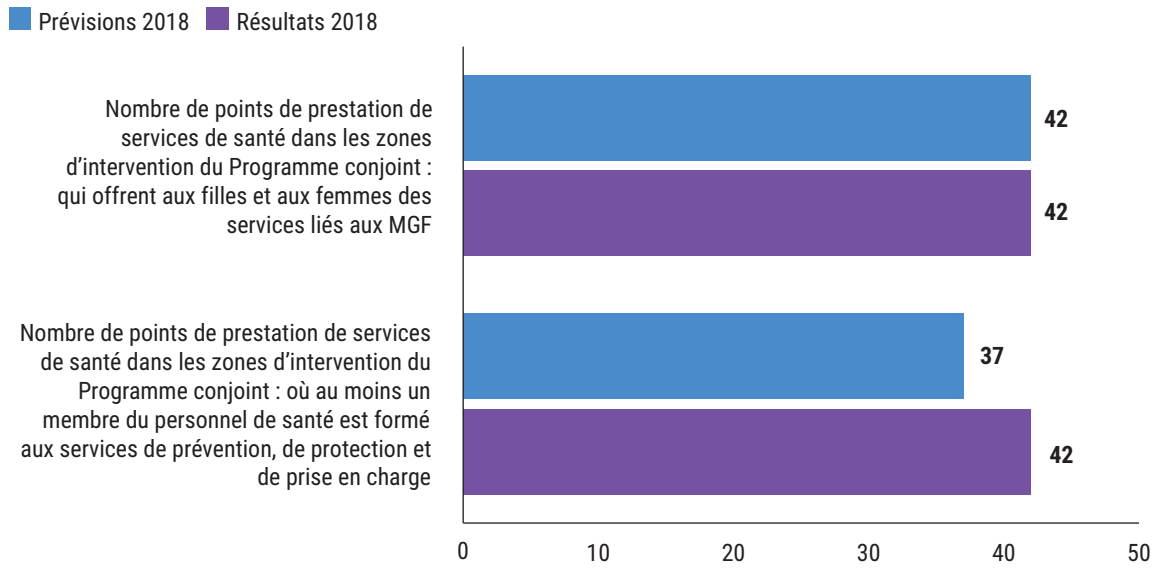
Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.15 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services sociaux liés aux MGF



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.16 : Nombres de points de prestation de services de santé qui intègrent les MGF



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

Les défis

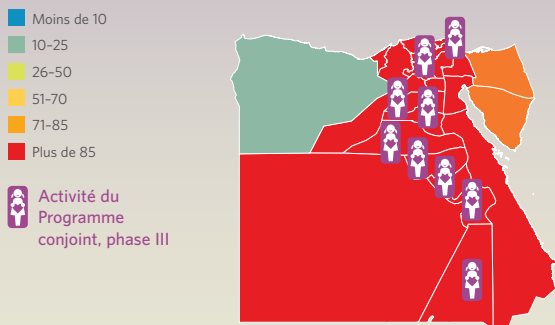
1. Les difficultés à obtenir des données fiables limitent les capacités à programmer les actions de façon effective. À l'heure actuelle, les capacités des institutions du gouvernement chargées de la collecte des données sont en plein renforcement.
2. Bien que l'abandon complet des MGF constitue la vision de tous des programmes sur les MGF, les communautés ont tendance à considérer le changement de pratique du type III au type I comme une réussite. Ceci représente un défi pour les efforts déployés en faveur de la tolérance zéro et l'abandon total des MGF.

Égypte

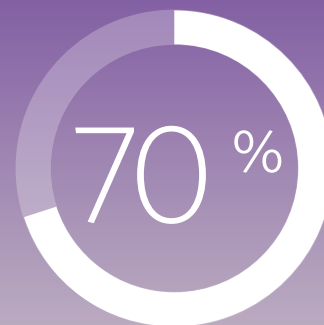


FAITS

Pourcentage de filles et de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des MGF, par région administrative.



Source: DHS 2014



de filles et de femmes âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF

- 70 % des adolescentes âgées de 15 à 19 ans ont subi des mutilations génitales féminines (MGF).
- 97 % des femmes âgées de 45 à 49 ans ont subi des MGF.
- Une baisse de la prévalence des MGF a été observée chez les adolescentes âgées de 15-17 ans, passant de 74 % en 2008 à 61 % en 2014.
- Presque toutes les filles et les femmes d'Égypte (96 %) ont subi la MGF avant l'âge de 12 ans, la majorité d'entre elles (64 %) entre de 9 et 12 ans.
- Les attitudes des filles et des femmes face aux MGF ont changé tout doucement, tandis que celles des garçons et des hommes n'ont montré aucun changement significatif.

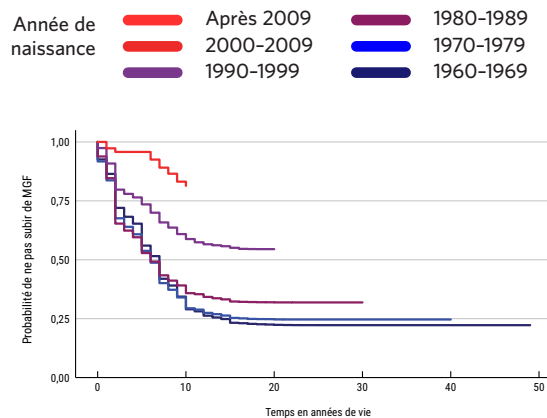
La FIGURE 3.17 illustre la probabilité pour les femmes et les filles âgées de 0 à 49 ans de ne pas subir de mutilation génitale féminine, par année d'âge. Les courbes sont représentées par des cohortes âgées de 10 ans.

Les données semblent également indiquer une baisse de l'âge à l'excision : pour les groupes des générations précédentes (nées de 1960 à 1969), 25 % des filles ont subi des MGF avant l'âge de 8 ans et 75 % avant l'âge de 11 ans, tandis que pour les jeunes générations (nées après 2009), 25 % des filles sont excisées avant 1 an et 75 % avant 2 ans. Toutefois, cette différence devrait être confirmée par un test de signification statistique. En Égypte, les estimations indiquent qu'environ 7,1 millions de filles seront exposées aux MGF de 2015 à 2030 si les tendances actuelles des MGF continuent.

Réalisations nationales en 2018

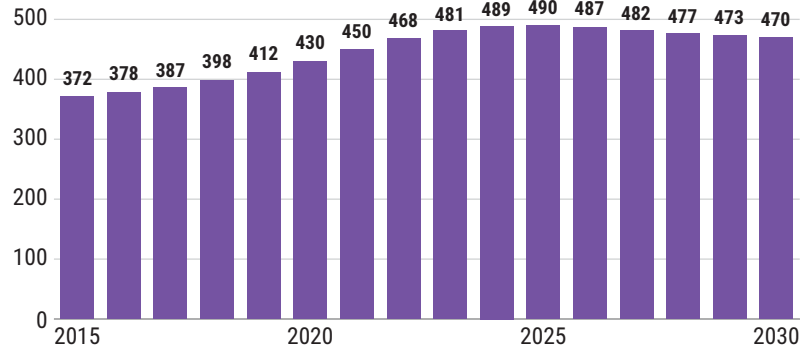
FIGURE 3.17

Probabilité que les femmes et les filles âgées de 0-49 ans n'aient pas subi des MGF au Egypt



Source : UNFPA 2018

FIGURE 3.18 : Nombre de filles exposées aux MGF de 2015 à 2030 (en milliers) au Égypte

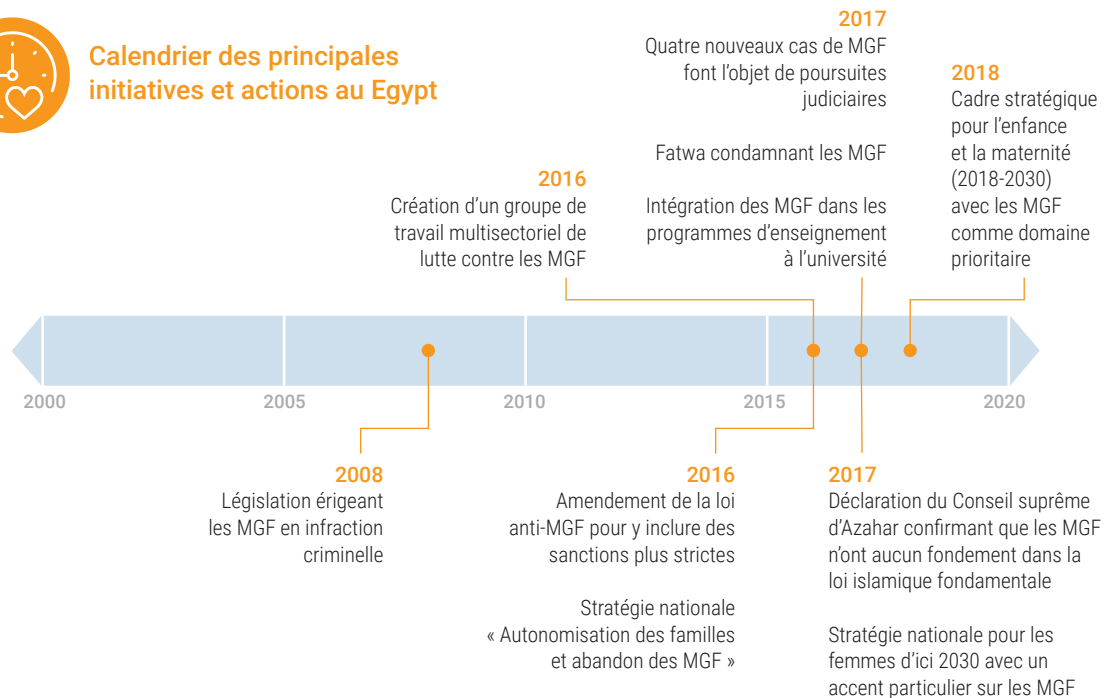


Source : UNFPA (2018)

FIGURE 3.19



Calendrier des principales initiatives et actions au Egypt

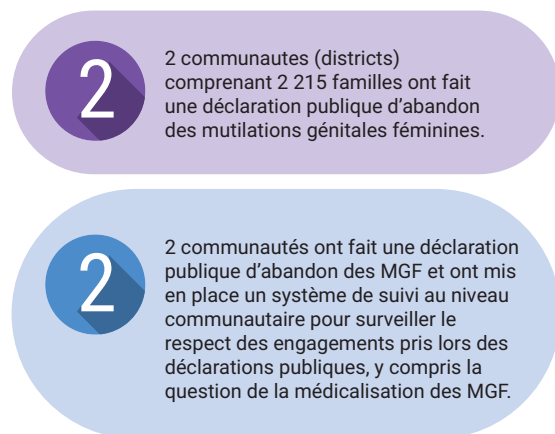


La création d'un environnement favorable à l'élimination des MGF

- Le Conseil national pour l'enfance et la maternité du gouvernement égyptien a lancé le Cadre stratégique pour l'enfance et la maternité (2018-2030) qui met l'accent sur les MGF comme secteur prioritaire. Cette stratégie comprend cinq piliers avec des indicateurs de performance : la santé, l'éducation, la protection de l'enfant, la pauvreté infantile et la santé maternelle.
- Une nouvelle circulaire du procureur général a été publiée pour renforcer la coordination entre les procureurs publics et les comités de protection de l'enfant afin de répondre à tous les cas d'enfants en danger, y compris en cas de MGF.
- Afin de renforcer l'application de la législation sur les MGF, les MGF et la violence basée sur le genre ont été intégrés dans les programmes de renforcement des capacités d'application de la loi avec pour but d'augmenter le nombre de cas détectés et déférés devant les tribunaux. En 2018, 360 procureurs, 175 juges et 18 assistants sociaux ont été formés.

La transformation des normes sociales et liées au genre pour éliminer les MGF

FIGURE 3.20 : **Nombre de communautés :** (a) ayant fait des déclarations publiques d'abandon des MGF et (b) ayant mis sur pied un système de surveillance au niveau communautaire au Égypte



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.21 : **Nombre de communautés ayant mis en place des mécanismes de changement des normes sociales**



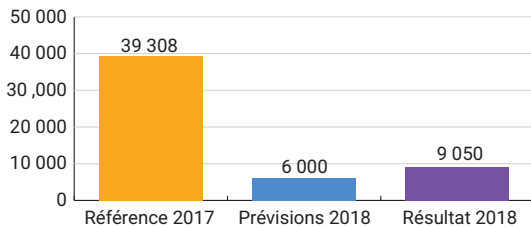
Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

- Environ 8 361 membres de communautés ont été sensibilisés grâce à des dialogues communautaires, des pièces de théâtre interactives et des programmes d'éducation pour adultes qui ont conduit à des déclarations publiques d'abandon des MGF par 2 215 familles. Des déclarations publiques ont été tenues dans les districts de Sedfa et d'Assiut.
- L'Égypte a lancé le Programme d'infodivertissement à 360 degrés, qui combine les campagnes de sensibilisation communautaires inclusives à l'aide de la télévision, de la radio et des médias sociaux, et des activités de mobilisation communautaires sur le terrain telles que des sessions d'éducation animées par la jeunesse, les chefs des communautés et les éducateurs.
- Y-PEER (réseau d'éducation des jeunes par leurs pairs) a organisé 23 camps de sensibilisation en partenariat avec 18 universités, 15 lycées et 125 organisations non gouvernementales locales, et a atteint 2 018 jeunes. En 2018, 1 490 pairs ont acquis les compétences et les connaissances nécessaires pour former d'autres pairs sur les MGF et sensibiliser 6 281 pairs.
- Le Programme conjoint a soutenu l'Initiative de la jeunesse égyptienne en collaboration avec le Conseil national des populations et le Ministère de la Santé et de la population pour constituer un réseau de 1 200 étudiants dans 12 universités. Le réseau a réussi à toucher 27 200 pairs et 62 800 membres des communautés en plus de consigner les pratiques à l'échelle communautaire et de créer une plateforme numérique dédiée.
- 1 215 leaders religieux ont été formés sur les questions liées à la violence contre les enfants, la violence fondée sur le genre, les questions démographiques et les pratiques préjudiciables dans 17 gouvernorats.
- 1 020 membres du personnel des partenaires de mise en œuvre ont été formés sur la participation des hommes et des garçons par le biais de modules Champions du changement pour les garçons dans les gouvernorats d'Assiut, de Qena et de Sohag.

L'accès aux services de qualité liés aux MGF pour les femmes et les filles

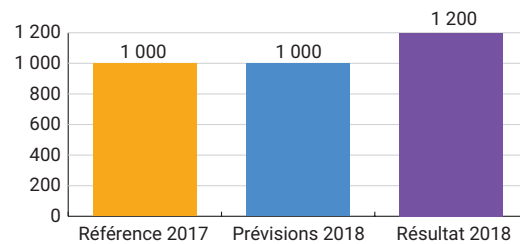
- 10 250 filles et femmes ont bénéficié de services sanitaires et sociaux.
- Les capacités de 51 cliniques adaptées aux besoins des jeunes ont été renforcées par la formation de prestataires de services sur les services adaptés aux jeunes et les compétences de communication pour faire face aux MGF.
- Tous les carnets de santé pour les nouveau-nées portent des messages liés à la prévention et à la protection contre les MGF. Compte tenu du taux de croissance actuel de la population, on prévoit que 1,5 million de familles auront accès à ces messages de sensibilisation chaque année.

FIGURE 3.22 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services de santé et de prévention liés aux MGF



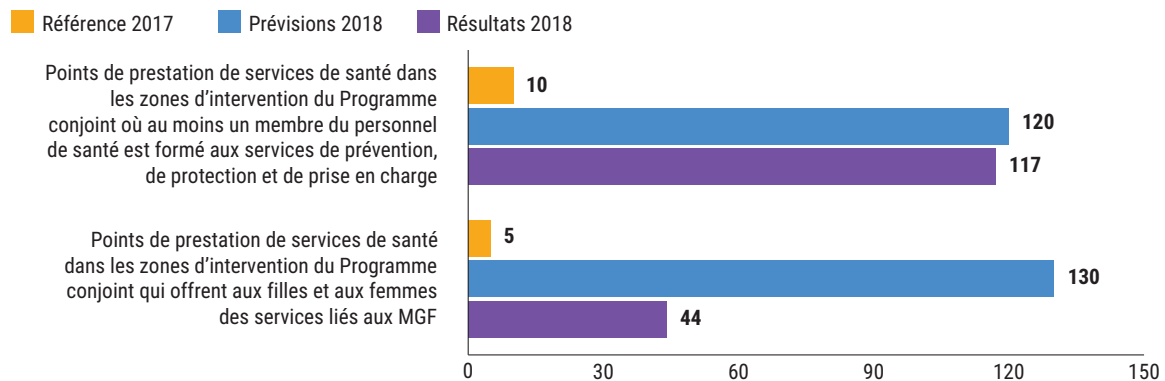
Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.23 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services sociaux liés aux MGF



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.24 : Nombres de points de prestation de services de santé qui intègrent les MGF



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

Une approche innovante

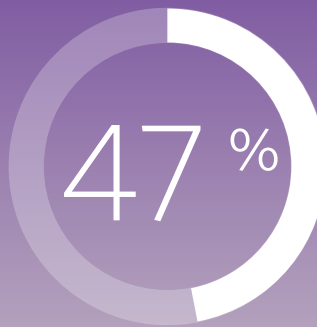
Une initiative appelée « Musique pour le développement » avec un fort accent sur les MGF a été mise en œuvre. L'idée est de concevoir des chansons et d'engager des groupes de jeunes pour diffuser des messages sur la croissance de la population, les MGF et le mariage précoce d'une manière adaptée aux jeunes qui peuvent être

répétés sans paraître redondants et didactiques. La participation des jeunes chanteurs a joué un rôle clé dans la sensibilisation des jeunes et la promotion de modèles positifs pour lutter contre les pratiques néfastes, et faire participer la jeunesse dans le développement et la prospérité communautaires.

Les défis

1. Il y a eu des changements dans la réaction nationale à la structure, le financement et le leadership des MGF qui ont eu des répercussions sur la campagne anti-MGF dans le pays.
2. Une absence de politiques et directives claires pour le corps médical. Le suivi des prestataires et des cliniques est également essentiel pour la protection des filles en danger. Le Programme engage le Syndicat médical ainsi que le Ministère de la Santé afin de veiller à ce qu'ils assurent leur rôle réglementaire sur les praticiens. Le soutien de l'initiative « Médecins contre les MGF » devrait se poursuivre et la sensibilisation des professionnels de santé est recommandée. Les campagnes médiatiques devraient aborder les MGF selon une approche fondée sur les droits, et non seulement sur les risques pour la santé.
3. La plupart des efforts autour de l'abandon des MGF sont fragmentés et non documentés. Il est recommandé de soutenir la force opérationnelle nationale sur les MGF dans la coordination des initiatives et la mise en œuvre des stratégies nationales.

Éthiopie

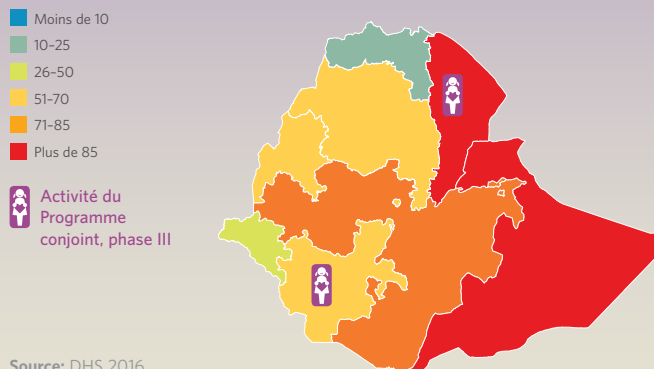


de filles et de femmes âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF



FAITS

Pourcentage de filles et de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des MGF, par région administrative.



Source: DHS 2016

La pratique des mutilations génitales féminines (MGF) évolue dans la mesure où le nombre d'adolescentes ayant subi des MGF est inférieur à celui des générations plus âgées. 75 % de femmes âgées de 35 à 49 ans ont subi des MGF par rapport aux 47 % de filles âgées de 15 à 19 ans.

Âge auquel sont pratiquées les MGF: Les MGF sont pratiquées tout au long de l'enfance. En Éthiopie, la moitié des filles et femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des MGF avant l'âge de 5 ans (49 %), alors que 22 % d'entre elles ont subi des MGF entre 5 et 9 ans. En Éthiopie, l'âge auquel les mutilations génitales féminines sont pratiquées varie suivant deux modèles de base et une dichotomie entre le nord et le sud. Dans le nord, elle a tendance à être pratiquée peu de temps après la naissance, alors qu'au sud, les MGF sont généralement liées au mariage et surviennent entre 16 et 20 ans.

La Figure 3.25 illustre la probabilité que les femmes et les filles âgées de 0 à 49 ans n'aient pas subi de mutilations génitales féminines par tranche d'un an. Les courbes sont représentées par des cohortes âgées de 10 ans entre 1960 et 2010.

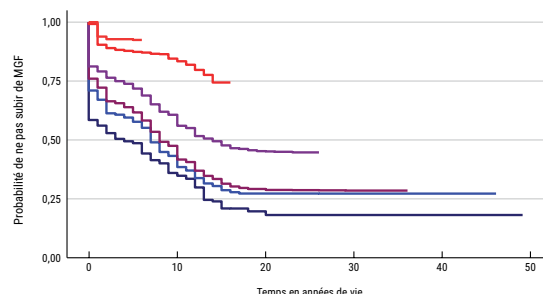
Les données semblent également indiquer une légère diminution de l'âge au moment de la coupe, comme pour la cohorte plus âgée (1960-1969), 75 % des filles ont subi une MGF avant 9 ans, tandis que pour la génération plus jeune (après 2009), la même proportion a subi la coupe avant 1 an. Toutefois, cette différence devrait être confirmée par un test de signification statistique.

Les récentes estimations indiquent que près de 6,3 millions de filles seront à risque des MGF entre 2015 et 2030 si les tendances actuelles à l'incidence des MGF continue (voir Figure 3.26)

FIGURE 3.25

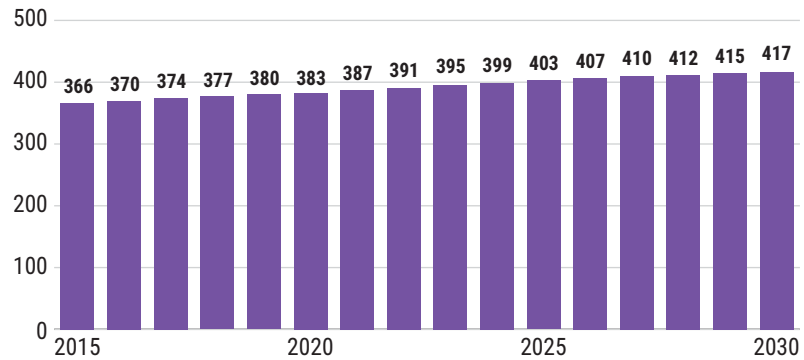
Probabilité que les femmes et les filles âgées de 0-49 ans n'aient pas subi des MGF au Éthiopie

Année de naissance :
 ■ Après 2009
 ■ 1980-1989
 ■ 1970-1979
 ■ 1960-1969



Source : UNFPA 2018

FIGURE 3.26 : Nombre de filles exposées aux MGF de 2015 à 2030 (en milliers) au Éthiopie

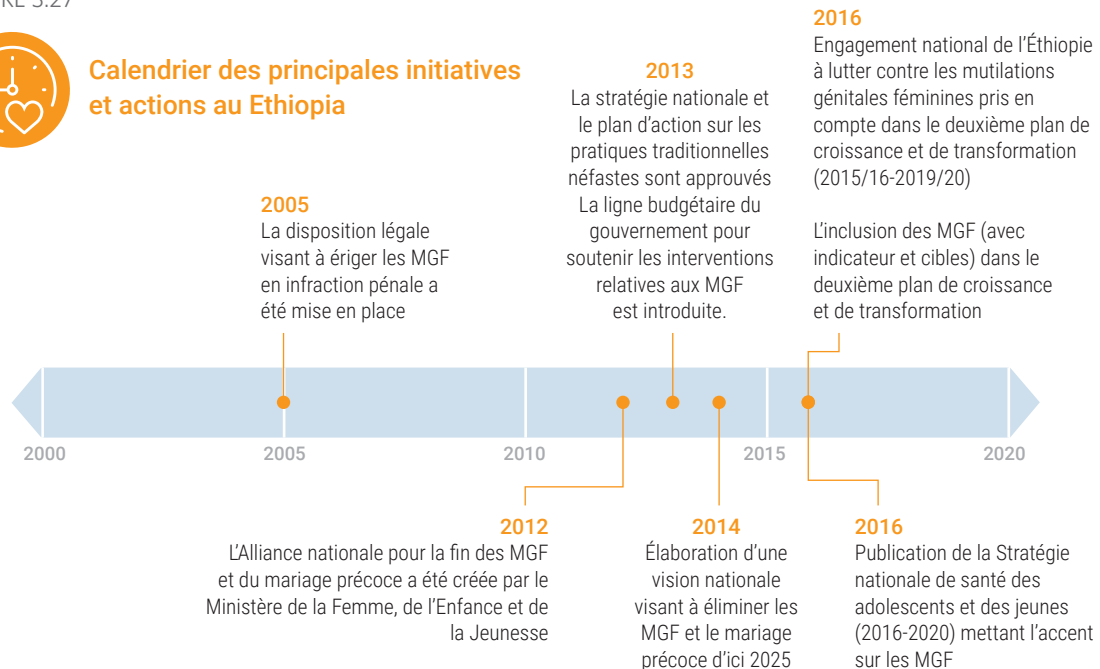


Source : UNFPA (2018)

FIGURE 3.27



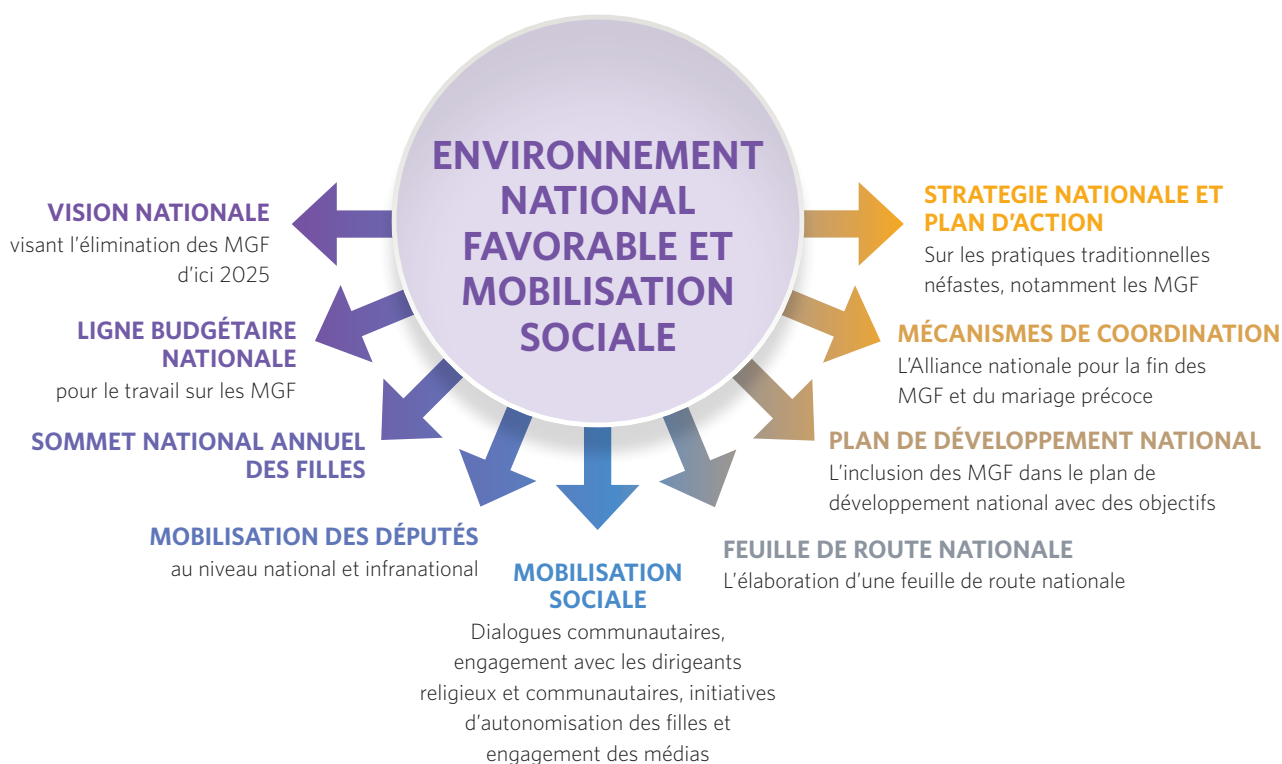
Calendrier des principales initiatives et actions au Ethiopia



Renforcement national de l'environnement favorable

L'Éthiopie a jeté un nombre important de jalons en matière de renforcement national de l'environnement favorable afin de lutter contre les MGF et d'autres pratiques néfastes. Parallèlement aux engagements et mesures politiques, des efforts sont également faits en matière de sensibilisation à une large échelle du grand public sur les questions liées aux MGF. Ces efforts

ont été déployés à travers diverses approches, notamment l'engagement des communautés dans le processus de dialogue afin de parvenir à un consensus visant l'abandon de la pratique des MGF, la construction d'un consensus avec les dirigeants religieux en dissociant la pratique des MGF des exigences religieuses et l'autonomisation des filles.



Réalisations nationales en 2018

La création d'un environnement favorable à l'élimination des MGF



Arrestations : 13
total 2015–2018: 293



Cas portés devant les tribunaux : 9
total 2015–2018: 86



Condamnations et sanctions : 4
total 2015–2018: 6

En partenariat avec la Cour suprême fédérale, une évaluation des obstacles et facteurs permettant la mise en œuvre de la législation sur les MGF sera exécutée pour mieux éclairer la programmation au niveau national.

- Le processus d'élaboration d'une feuille de route nationale chiffrée pour mettre fin aux pratiques néfastes a considérablement progressé en 2018 et est passé à travers différentes étapes de consultation, il devrait être finalisé en 2019. La feuille de route comporte une analyse de la situation complète au niveau fédéral et au niveau régional, ainsi que le suivi et l'évaluation du cadre.
- L'Alliance nationale pour la fin des mutilations génitales féminines et du mariage précoce, l'agence de coordination nationale du Ministère de la Femme, de l'enfance et de la jeunesse ont continué à diriger avec succès plusieurs initiatives nationales. En outre, les mécanismes de coordination au niveau régional d'Afar et des régions nations, «Nations, Nationalités et Peuples du Sud - SNNP» ont été mis en place afin de favoriser la coordination des efforts déployés des parties prenantes travaillant au niveau infranational.
- Le Sommet annuel national des filles a été organisé, en tant que mécanisme national structuré afin d'examiner les progrès, de partager les expériences et de réfléchir sur les mesures à prendre.
- Un partenariat continu entre les députés nationaux et régionaux pour renforcer la responsabilisation,

notamment l'initiative du Comité permanent des affaires de femmes et enfants (voir au-dessus).

- Le Ministère de la femme, de l'Enfance et de la Jeunesse a élaboré une liste de contrôle permettant l'accès et l'identification des districts où au moins un tiers des qebelés (la plus petite unité administrative du pays) exempts de MGF ; ces districts recevront un drapeau blanc à

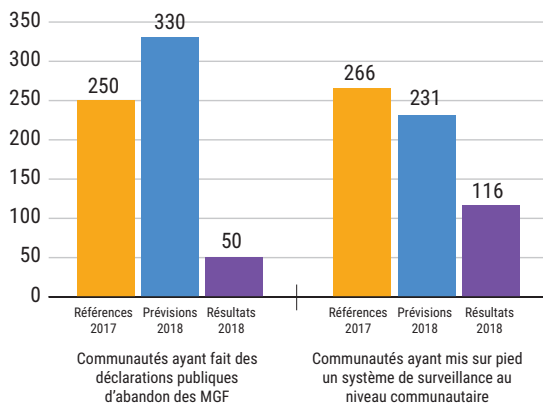
titre de repère visible. Cette action encouragera et mettra également au défi les districts voisins.

- L'État a lancé un nouveau mécanisme de reddition de comptes qui oblige tous les secteurs à présenter leurs plans pour les 100 prochains jours. Au terme des 100 jours, ils vont rapporter leurs réalisations et les défis auxquels ils ont dû faire face. Ce mécanisme est tout aussi bénéfique au travail sur les MGF, car c'est l'une des questions prioritaires.

La transformation des normes sociales et liées au genre pour éliminer les MGF

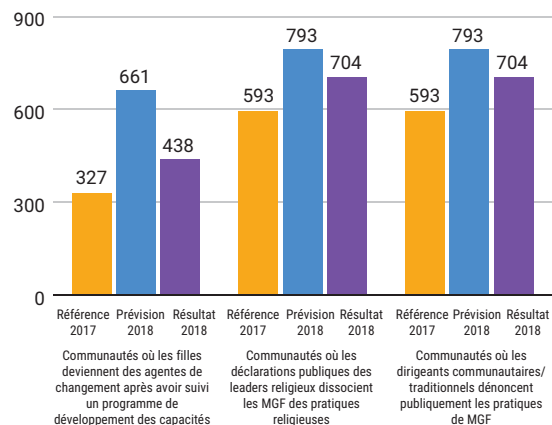
- 50 communautés ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF impliquant 15 200 individus.
- 595 362 membres des communautés ont été touchés grâce aux interventions éducatives afin de constituer une masse importante soutenant le changement des normes sociales. Quelque 246 521 personnes dans les régions Afar et SNNP ont été touchées par les médias dans les woredas (districts) ciblés. En outre, on estime que plus de 121 160 personnes ont écouté des programmes de télévision ou de radio traitant des MGF dans les deux régions cibles situées au-delà des districts cibles.
- 14 140 adolescentes ont participé à des plateformes pour filles (clubs de filles victimes de MGF ou non et compétences de vie pratique) qui sont principalement axées sur l'autoconscience, la résolution des problèmes, la prise de décision, la gestion de cycle de reproduction, et les questions de santé sur le sexe et la reproduction.
- 740 dirigeants religieux ont été formés et ont pris part à des séances consultatives d'élaboration d'un consensus, et ont publiquement dénoncé la pratique des MGF.
- 660 filles ont été sauvées des risques de subir des MGF grâce à l'engagement des communautés, notamment à travers un mécanisme de surveillance communautaire.
- Une nouvelle initiative de reconnaissance et de remise de prix aux femmes qui n'ont pas soumis leurs filles aux MGF, et qui ont maintenu leurs scolarisations a été lancée en 2018. Ces femmes se déplacent maintenant de village en village pour sensibiliser leurs communautés respectives à l'élimination des MGF, en étroite collaboration avec les structures communautaires. Elles jouent un rôle important au sein de leurs communautés en créant des groupes de défense contre les MGF et autres pratiques néfastes.

FIGURE 3.28 : Nombre de communautés : (a) ayant fait des déclarations publiques d'abandon des MGF et (b) ayant mis sur pied un système de surveillance au niveau communautaire au Éthiopie



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.29 : Nombre de communautés ayant mis en place des mécanismes de changement des normes sociales



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

Indicateurs de progrès intermédiaires

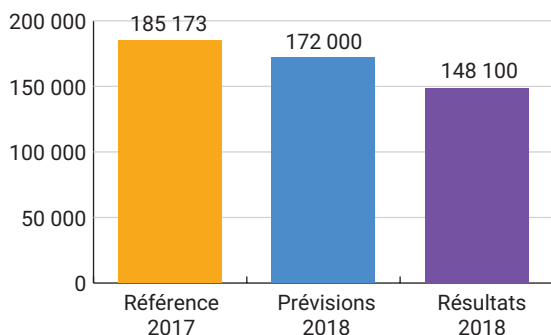
- Les filles n'ayant pas subi de MGF ont commencé à s'exprimer publiquement sur les effets néfastes des MGF, brisant ainsi les croyances traditionnelles : Ces 1 969 filles se sont portées volontaires pour travailler avec différents groupes communautaires pour éliminer les MGF.
- Les écoles établissent des règles pour punir ceux qui agressent verbalement/insultent les filles n'ayant pas subi de MGF.
- De plus en plus d'hommes de la région d'Afar se marient avec des jeunes femmes des communautés environnantes n'appartenant pas à la région d'Afar, et n'ayant pas subi de MGF ou ayant subi un type moins sévère de MGF. Ce qui précède confirme le point de vue selon lequel, pour certaines communautés, les MGF ne sont plus considérés comme un critère principal de mariage. De plus en plus de recherches sont nécessaires afin de mieux comprendre le contexte et les raisons derrière une pareille décision au niveau communautaire.

L'accès aux services de qualité liés aux MGF pour les femmes et les filles

Des efforts visant à fournir des services aux femmes et aux filles ont été renforcés au cours de l'année et les résultats suivants ont été obtenus en Éthiopie.

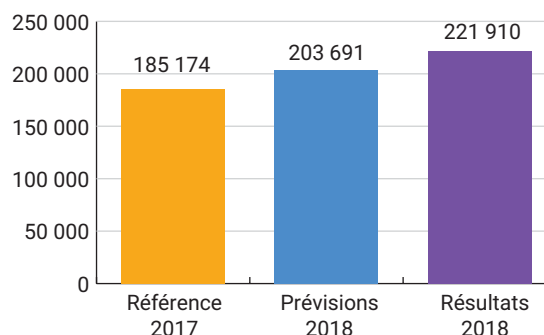
- 453 485 filles et femmes ont bénéficié de services sanitaires, sociaux et juridiques.
- Plus de 47 établissements de santé ont été appuyés en vue d'intégrer les mutilations génitales féminines dans leur système de fourniture de services et d'éducation à la santé, et ont également bénéficié d'un renforcement des capacités en matière d'identification et de gestion des cas.
- 210 points de prestation de service offrant des services sociaux ont été appuyés afin de fournir des services de prévention et d'intervention de qualité. Ces services comprennent les informations relatives aux services disponibles, les liens de référence et la gestion des cas ainsi que l'apport préalable d'orientation et de conseil, le soutien et l'encouragement des femmes et des filles à risque et/ou survivantes de MGF à solliciter d'autres services tels que des services médicaux et juridiques.
- 286 sages-femmes et 709 agents de vulgarisation pour la santé ont été formés sur leurs rôles dans le processus de prévention des MGF et de fournitures de soins.

FIGURE 3.30 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services de santé et de prévention liés aux MGF



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.31 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services sociaux liés aux MGF



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.32: Nombre de filles et de femmes ayant bénéficié de services de santé liés aux MGF 2018

Source : Base de données du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

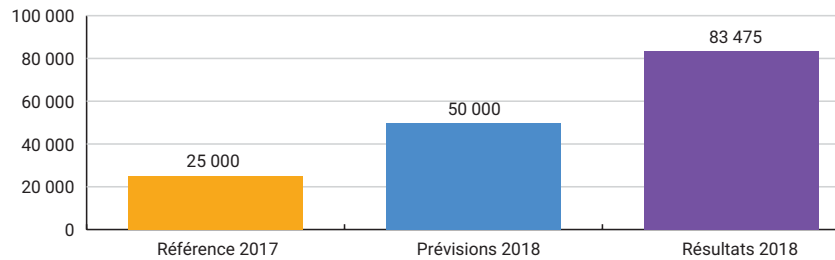
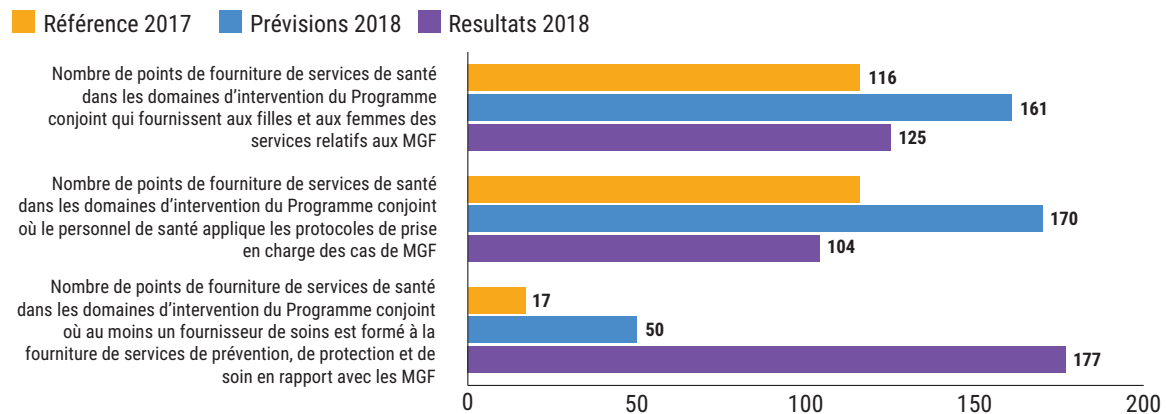


FIGURE 3.33 : Nombres de points de prestation de services de santé qui intègrent les MGF



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

Informations et données factuelles

Une analyse approfondie des résultats de l'EDSE (Enquête démographique et de santé éthiopienne ou Ethiopian Demographic and Health Survey) a été menée en 2016. Cette analyse porte sur les caractéristiques et tendances des MGF au niveau régional, le taux de changement annuel et le taux

de changement requis afin de réaliser les objectifs nationaux et internationaux d'élimination des MGF. Les résultats de cette analyse éclairent la feuille de route nationale chiffrée (en cours d'achèvement), le dialogue politique et les efforts de programmation.

Innovation

L'équipe de la surveillance communautaire a commencé à enregistrer les nouveau-nées et à effectuer un suivi régulier de maison en maison sur le statut des filles. Cette innovation a renforcé

les efforts de protection des enfants au niveau des ménages et a ouvert le débat sur la nécessité de collaborer avec divers organismes œuvrant à l'enregistrement des événements d'état civil.

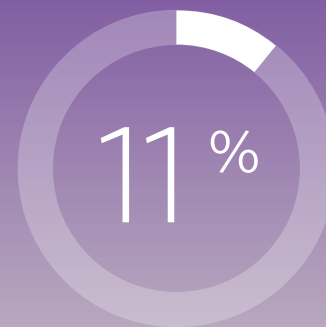
Les défis

1. En raison du nombre important et croissant de personnes déplacées et de réfugiés en Éthiopie, les stratégies et les interventions du programme doivent pouvoir s'adapter à ce contexte pour atteindre les populations affectées.
2. Les agents chargés de l'application des lois n'atteignent pas de façon adéquate les communautés rurales éloignées et moins accessibles situées loin du centre, ce qui rend les

filles et les femmes plus vulnérables à la pratique des MGF. Les parents ont également tendance à emmener leurs filles dans des districts voisins pour leur faire subir des MGF.

3. Les femmes et les filles victimes de MGF ont un accès limité aux services en raison du faible niveau de sensibilisation des professionnels de la santé à l'identification et au traitement des cas de MGF.

Kenya

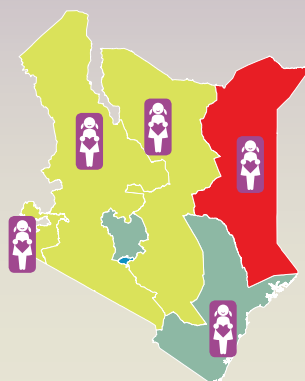


de filles et de femmes âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF



FAITS

Pourcentage de filles et de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des MGF, par région administrative.



Source: DHS 2014

- 21 % des adolescentes et des femmes au Kenya âgées de 15 à 49 ans ont subi des mutilations génitales féminines (MGF).
- 43 % des filles âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF entre 10 et 14 ans.
- Au Kenya, la prévalence des MGF en tant que pratique néfaste varie à travers le pays et est concentrée dans certaines régions.
- Des éléments de preuve montrent que les MGF sont pratiquées sur de jeunes filles : 28 % des femmes âgées de 20 à 24 ans ont subi des MGF entre 5 et 9 ans, contre 17 % de celles âgées de 45 à 49 ans. Les communautés qui pratiquent encore des MGF veulent éviter la résistance et la dénonciation.

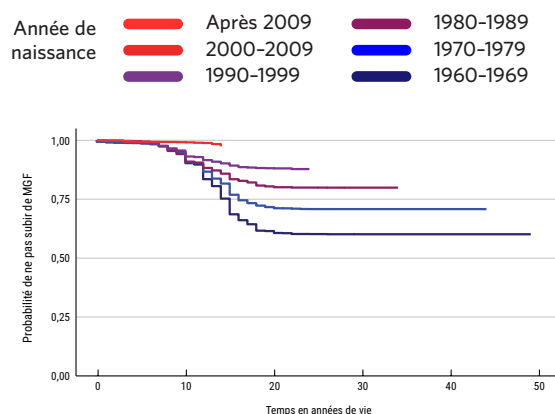
La **FIGURE 3.34** illustre la probabilité pour les femmes et les filles âgées de 0 à 49 ans de ne pas subir de mutilation génitale féminine, par année d'âge. Les courbes sont affichées par tranches d'âges de 10 ans des années 1960 aux années 2010.

Les données semblent également indiquer une baisse de l'âge à l'excision : pour les groupes des précédentes générations (nées de 1960 à 1969), 25 % des filles ont subi des MGF avant l'âge de 11 ans et 50 % avant l'âge de 14 ans, tandis que pour les jeunes générations (nées après 2009), 75 % des filles sont excisées avant l'âge de 2 ans. Toutefois, cette différence devrait être confirmée par un test de signification statistique.

De récentes estimations indiquent que 813 000 filles sont en danger de subir des MGF entre 2015 et 2030 si les tendances actuelles d'incidence des MGF se poursuivent (voir Figure 3.35).

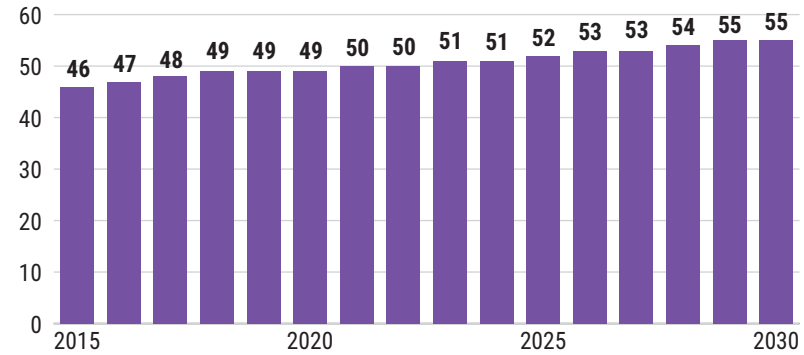
FIGURE 3.34

Probabilité que les femmes et les filles âgées de 0-49 ans n'aient pas subi des MGF au Kenya



Source : UNFPA 2018

FIGURE 3.35 : Nombre de filles exposées aux MGF de 2015 à 2030 (en milliers) au Kenya

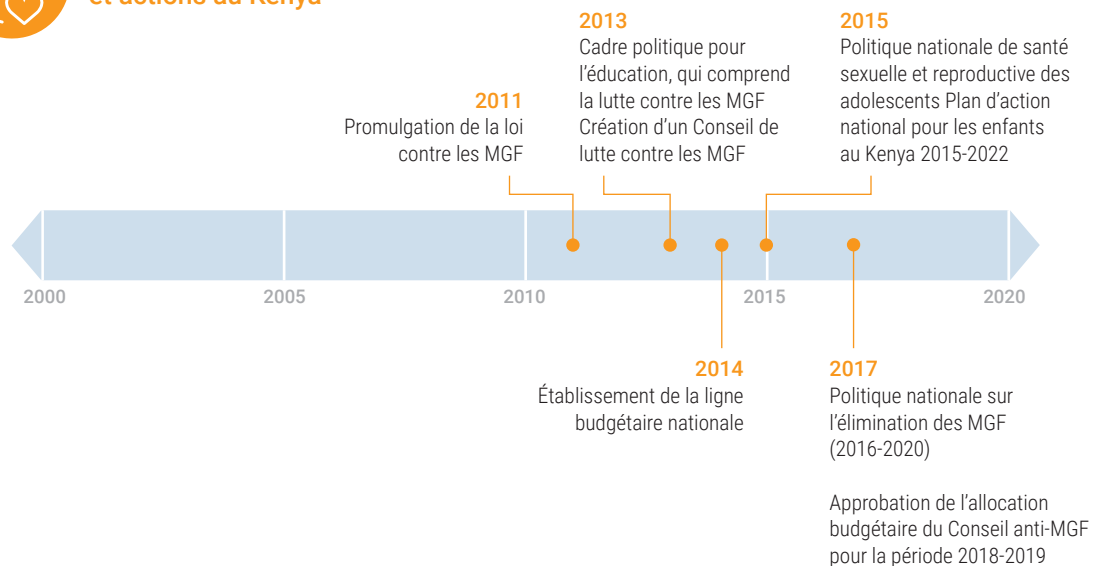


Source : UNFPA (2018)

FIGURE 3.36



Calendrier des principales initiatives et actions au Kenya



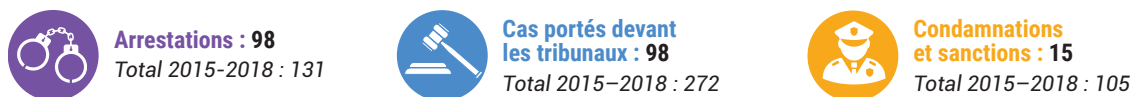
Réalisations nationales en 2018

- Le Kenya a tenu une conférence sur l'élimination des MGF en février 2018 avec une résolution confirmant l'engagement des acteurs étatiques et non étatiques à éliminer les MGF au Kenya. Lors de cette conférence, qui a rassemblé 500 parties prenantes au total, le Programme conjoint des Nations Unies sur l'élimination des MGF s'est distingué et a reçu la distinction de « meilleur programme conjoint » pour mettre fin aux MGF au Kenya.

La création d'un environnement favorable à l'élimination des MGF

- Une affaire en instance déclarée par un médecin remet en cause la Loi de 2011 sur l'interdiction des MGF et la création du Conseil anti-MGF. Alors que la constitution du Kenya soutient la protection et la célébration des rites culturels individuels, la loi sur les MGF a été introduite pour interdire les rites culturels (néfastes) sur les filles et les femmes. En outre, le Programme conjoint a soutenu l'émission d'une déclaration publique liée au cas par le Conseil anti-MGF diffusée sur les stations de radio et les chaînes de télévision. Le cas a été cité comme affaire constitutionnelle, ce qui a conduit le Programme commun à aider les avocats de l'État et les avocats bénévoles chargés du procès à juge en chef à constituer un banc de trois juges pour trancher l'affaire.

FIGURE 3.37: Nombres d'arrestations, de cas portés devant les tribunaux et de condamnations



Le Kenya a élaboré et mis en œuvre des documents stratégiques clés, notamment la Stratégie de mobilisation des ressources, les lignes directrices pour les rites de passage alternatifs (RPA) et le dialogue communautaire, ainsi que le Guide des ressources sur l'élimination des MGF. Tout cela a été possible parce que le Programme conjoint a renforcé les capacités de 130 personnes (dont 85 hommes et 45 femmes)

issues des organisations de la société civile et des réseaux des jeunes, et a ciblé 50 membres (dont 35 hommes et 15 femmes) des assemblées (MCA) des comtés cibles. Ces forums de défense avec les MCA ont souvent donné lieu à des plans d'action assortis de feuilles de route claires pour l'élaboration de politiques propres aux comtés sur l'élimination des MGF et le mariage précoce, y compris l'allocation budgétaire.

La transformation des normes sociales et liées au genre pour éliminer les MGF

83 773 personnes (dont 40 051 hommes et 43 722 femmes) ont été sensibilisées par le biais de dialogues communautaires, de prestations de services, de formations, de programmes d'échanges communautaires et scolaires, de théâtres communautaires pour mettre fin, aux MGF et de la commémoration des journées internationales¹ En outre, 400 000 personnes (dont 180 000 hommes et 220 000 femmes) ont été directement sensibilisées à partir de chaînes de radio communautaires et d'émissions-débats. Tout ceci résulte de ce qui suit.

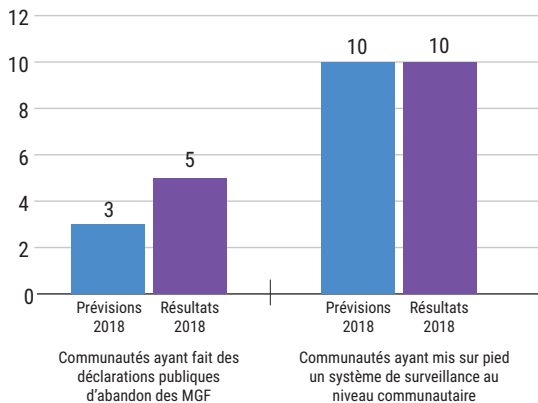
- Des conversations/dialogues communautaires durables. Au cours de la période couverte par le rapport, 820 séances de dialogue communautaire ont été organisées dans les comtés ciblés par le Programme commun. 63 806 personnes au total (dont 26 240 hommes et 37 566 femmes) ont été directement atteintes.
- 2 300 filles ont été identifiées comme étant en danger de subir des MGF en raison de leurs antécédents familiaux et de leurs lieux de résidence. Ces filles sont suivies et soutenues régulièrement par des surveillants communautaires formés, notamment des hommes, des jeunes, des femmes et d'autres filles.
- 5 030 filles ont été sauvées des MGF et aidées à accéder aux services de conseil, de refuge temporaire, d'éducation, de santé et d'assistance juridique. Cette aide a été possible parce que le Programme conjoint a réussi à mobiliser directement 87 957 personnes (dont 40 899

hommes et 47 058 femmes) et indirectement 400 000 personnes (dont 180 000 hommes et 220 000 femmes) à travers le dialogue communautaire, la prestation de services, la formation en matière de survie et de mentorat, les rites de passage alternatifs et les programmes de sensibilisation, ainsi que les stations de radio communautaires et les émissions-débats.

- 110 exciseuses actives ont été identifiées, formées et engagées dans la mise en œuvre du programme. Dans le cadre des mesures de prévention, leurs coordonnées ont été communiquées aux membres du Nyumba Kumi (comités locaux de sécurité) ainsi qu'aux agences gouvernementales de sécurité pour la surveillance, afin de les suivre et de les empêcher de pratiquer des MGF. Les exciseuses réformées ont également participé aux activités de sensibilisation communautaire et ont pu atteindre 1 450 femmes et jeunes filles dans les villages cibles.
- À Kuria, il existe 50 refuges communautaires (enregistrés localement auprès des chefs locaux) pour protéger les filles qui s'échappent de leurs familles pendant la saison des MGF. Ces refuges interviennent dans le cadre d'une intervention du Programme conjoint visant à renforcer les structures de protection communautaires et à réduire l'institutionnalisation des filles secourues. En 2018, 28 filles ont été secourues et accueillies dans les refuges et plus tard réunies avec leurs familles à la fin de la saison des MGF. Le programme vise à mettre en valeur cette intervention communautaire innovante et à accroître sa visibilité.

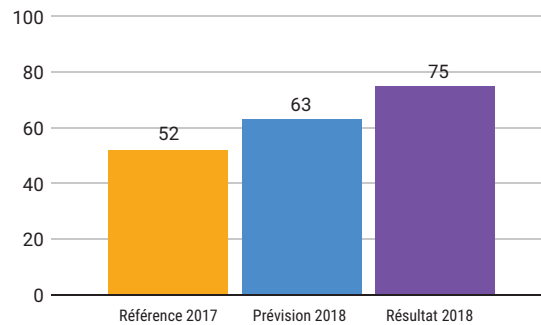
¹ Journée internationale de tolérance zéro aux MGF ; 16 jours d'activisme ; Journée internationale des filles.

FIGURE 3.38 : Nombre de communautés : (a) ayant fait des déclarations publiques d'abandon des MGF et (b) ayant mis sur pied un système de surveillance au niveau communautaire au Kenya



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.39 : Nombre de communautés ayant mis en place des mécanismes de changement des normes sociales



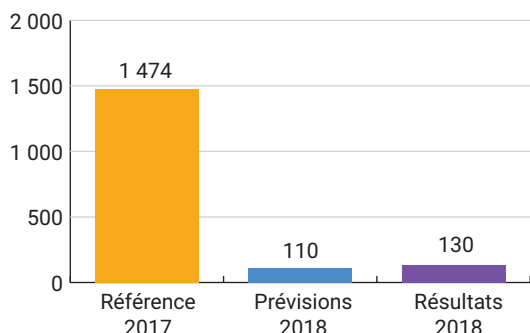
Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

- 620 membres de Nyumba Kumi (dont 390 hommes et 230 femmes) ont participé aux séances de dialogue communautaire et ont reçu une formation sur les effets néfastes de la MGF. Les membres formés ont également été mis en relation avec des surveillants communautaires des MGF afin de renforcer la détection, la prévention et la réponse aux cas de MGF.
- 210 chefs religieux (dont 180 hommes et 30 femmes) ont été formés à Garissa, Kisii, Kuria, Tana River et Wajir sur les effets néfastes des MGF. Ils ont participé à la mise en œuvre du programme et ont animé six rencontres de sensibilisation. À Garissa, à Tana River et à Wajir, un forum de dialogue des chefs religieux et traditionnels entre 230 hommes soutenant les interventions contre les MGF et ceux qui soutiennent les MGF a été organisé pour discuter des MGF et de l'islam. L'idée était d'influencer et de convaincre les chefs religieux et les anciens (les hommes) que les MGF n'ont aucun fondement dans la foi islamique ou dans toute autre foi.
- Programme d'échanges communautaires et scolaires : 10 programmes d'échanges communautaires et scolaires ont été mis en œuvre pour atteindre 2 565 personnes (dont 1 387 hommes et 1 178 femmes).² Cette action porte haut les voix des communautés à travers le partage des bonnes pratiques.
- Communication pour le développement : Le programme a continué d'utiliser et de bénéficier de Communication pour le développement afin d'amplifier les voix des femmes et des filles, de faciliter une participation significative et de favoriser le changement social au sein des communautés pratiquant les MGF. Le programme a révélé les attitudes sous-jacentes et la sagesse traditionnelle, et a aidé à développer, tester et diffuser de nouveaux messages sociaux liés aux MGF à environ 400 000 personnes (dont 180 000 hommes et 220 000 femmes) à travers sept stations de radio communautaire³ et des émissions-débats.
- Constitution et renforcement de neuf réseaux de mobilisation des hommes : Grâce à des approches adaptées à la culture et au genre, les hommes et les garçons ont été mobilisés pendant la mise en œuvre du programme pour discuter de questions considérées comme taboues dans certaines communautés. Les discussions durent six mois jusqu'à ce que les membres prenant part aux séances de dialogue sur les MGF soient libres d'exprimer ouvertement leurs opinions. 1 200 hommes et 1 200 garçons sont mobilisés au total pour veiller à ce que les initiatives primaires de prévention aboutissent à une avancée significative dans la réduction globale des MGF et la sensibilisation accrue aux conséquences sociales négatives de la violence (notamment les MGF) contre les femmes et les filles.

² Abagusii, Abakuria, Massaï, Orma, Pokot, Rendille, Samburu, Somali (2 sites) et Wardei.

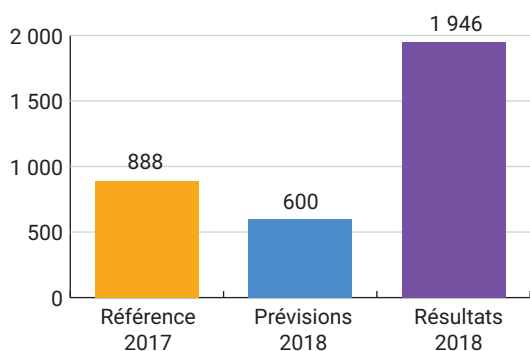
³ Stations de radio communautaires Egesa, Kalya FM, Nossim, Serian, Star FM, Togotane FM et Wajir.

FIGURE 3.40 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services de santé et de prévention liés aux MGF



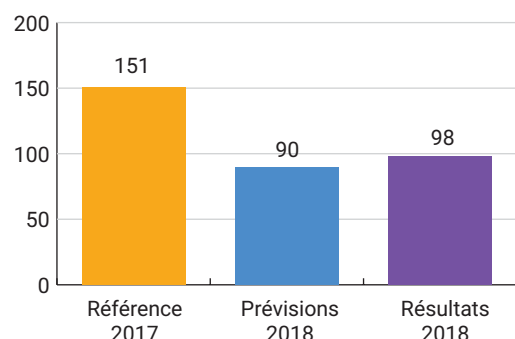
Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.41 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services sociaux liés aux MGF



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.42 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services juridiques liés aux MGF



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

L'accès aux services de qualité liés aux MGF pour les femmes et les filles

Quelque 5 030 filles ont eu accès à des services essentiels, notamment un abri temporaire, l'éducation, la santé et un soutien psychosocial. Tout ceci résulte de ce qui suit :

- Renforcement des capacités de 322 membres (dont 203 hommes et 119 femmes) des prestataires de services aux niveaux national et du comté.
- 57 prestataires de services de santé ont été touchés et 30 membres (14 hommes et 16 femmes) de leur personnel ont été formés pour fournir des services de santé aux filles souffrant de complications liées aux MGF.
- 19 assistants juridiques des comtés cibles ont été formés sur la gestion et la médiation des cas de MGF.
- Ces assistants juridiques ont fourni des services d'aide juridique à 533 membres des comtés ciblés de Baringo, Elgeyo Marakwet, Narok, Samburu et West Pokot.
- Une trentaine de cas (dont 7 mariages précoces ; 4 MGF ; des cas de garde et d'entretien ; 3 expulsions ; et 2 successions) ont été transférés à la FIDA Kenya pour un suivi et un soutien juridiques approfondis avec des instructions en justice lorsque nécessaire.
- Parmi les autres initiatives de renforcement des capacités des prestataires de services lancées par le Programme conjoint, on peut citer la formation de 4 460 policiers, journalistes et professionnels de la santé (dont 2 140 hommes et 2 320 femmes) sur la protection globale de l'enfance, la prévention de la médicalisation des MGF, la violence fondée sur le sexe, le soutien psychosocial de base, la gestion des cas, la consignation des cas adaptée aux enfants, la préservation des éléments de preuve, les poursuites et les voies de recours.
- 576 coordonnateurs (dont 376 hommes et 200 femmes) ont été formés et envoyés sur le terrain, permettant ainsi de sauver les 5 030 filles et de les relier aux services.

Indicateurs de progrès intermédiaires

Des changements positifs ont été signalés au cours de nombreuses séances de dialogue communautaire, notamment l'amélioration des relations, de la réception et de la demande de services liés aux MGF dans les bureaux de police pour les enfants et les femmes, et dans les points de services de santé.

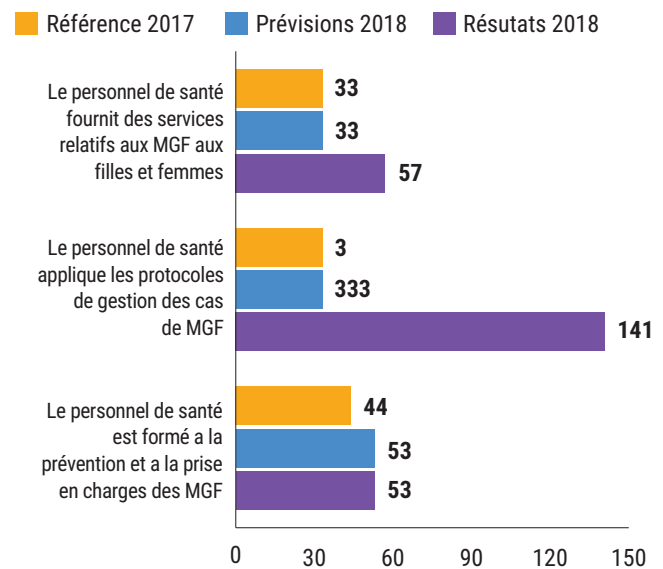
L'année a également été marquée par une augmentation globale du signalement (le suivi médiatique du Programme conjoint indique 57 occasions) des cas de MGF et des discussions dans les journaux, à la radio et à la télévision.

Évaluations et études formelles

L'étude menée en 2018 par l'UNICEF sur les MGF et le mariage précoce⁴ montre l'influence des pays/communautés frontaliers sur la continuation des pratiques néfastes par ceux qui assurent l'offre et la demande de ces pratiques. Les conclusions indiquent qu'environ 60 % des personnes interrogées en Éthiopie, 71 % en Ouganda, 17 % en République-Unie de Tanzanie et 14 % en Somalie se sont rendues au Kenya pour des services de MGF.

Plus précisément, environ 4 % des femmes interrogées ont indiqué qu'elles ne s'étaient rendues au Kenya qu'une seule fois, 8 % s'y sont toujours rendues pour des besoins de MGF et 30 % ont déclaré s'être rendues au Kenya de temps à autre à la recherche de services de MGF. 54 % des femmes interrogées en Éthiopie, 50 % en Somalie et 22 % en Ouganda se sont rendues au Kenya au moins trois fois pour des services de MGF. L'accessibilité et la disponibilité des exciseuses ainsi que la clémence des lois liées aux MGF sont à l'origine de l'augmentation des cas transfrontaliers de MGF.

FIGURE 3.43 : Nombres de points de prestation de services de santé qui intègrent les MGF



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

Les défis

Comme indiqué plus haut, un procès en instance intenté par un médecin remettant en cause la Loi de 2011 sur l'interdiction des MGF et la création du Conseil anti-MGF est l'un des principaux défis à l'élimination des MGF dans le pays. Alors que la constitution du Kenya soutient la protection et la célébration des rites culturels individuels, la loi sur les MGF a été introduite pour interdire les rites culturels (néfastes) sur les filles et les femmes. La réponse nationale a aidé les avocats de l'État et les avocats bénévoles chargés du procès à élaborer une stratégie pour l'avenir et elle poursuivra ses efforts de défense pour lutter contre de types de points de vue.

4 United Nations Children's Fund, *Baseline Study Report: Female Genital Mutilation/Cutting and Child Marriage among the Rendille, Maasai, Pokot, Samburu and Somali Communities in Kenya*, UNICEF, New York, 2017, <<http://uni.cf/2E7m5JN>>, accessed 17 July 2019.

Nigéria

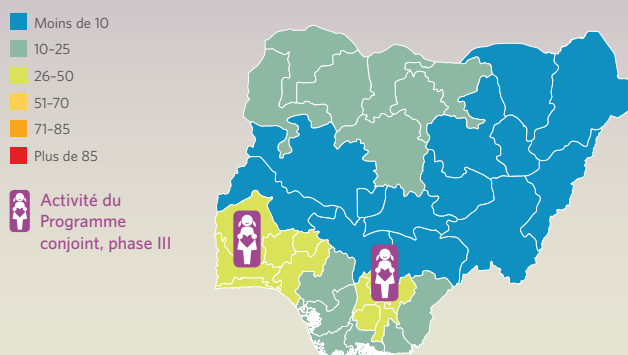


de filles et de femmes âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF



FAITS

Pourcentage de filles et de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des MGF, par région administrative.



Source: MICS 2016-2017

- 12 % des filles et des femmes âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF
- 18 % de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des MGF
- La prévalence des MGF chez les femmes âgées de 15 à 49 ans a diminué de façon constante dans les États ciblés par les interventions du Programme conjoint de 2007 à 2016-17.

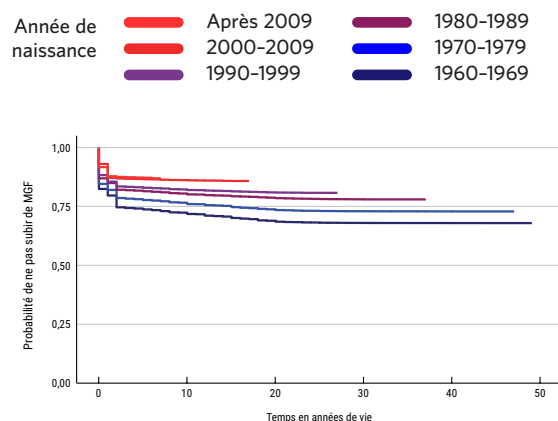
La Figure 3.44 illustre la probabilité que les femmes et les filles âgées de 0-49 ans n'aient pas subi de mutilations génitales féminines par tranche d'âge d'un an. Les courbes représentent des cohortes âgées de 10 ans entre 1960 et 2010.

Les données semblent également indiquer une baisse de l'âge à l'excision : pour les groupes des précédentes générations (nées entre 1960 et 1969), 75 % des filles ont subi des MGF avant l'âge de 2 ans, tandis que pour les jeunes générations (2000 -2009), 75 % des filles sont excisées avant l'âge de 1 an. Toutefois, cette différence devrait être confirmée par un test de signification statistique.

De récentes estimations indiquent qu'environ 15 millions de filles seront en danger de mutilations génitales féminines (MGF) entre 2015 et 2030 si les tendances actuelles d'incidence des MGF se poursuivent (voir Figure 3.45, page 85).

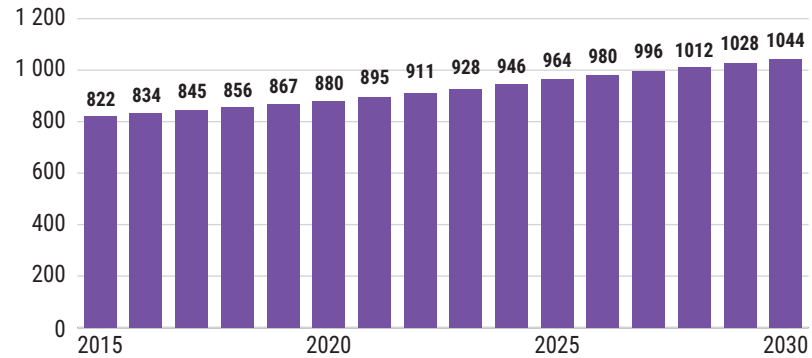
FIGURE 3.44

Probabilité que les femmes et les filles âgées de 0-49 ans n'aient pas subi des MGF au Nigeria



Source : UNFPA 2018

FIGURE 3.45 : Nombre de filles exposées aux MGF de 2015 à 2030 (en milliers) au Nigéria

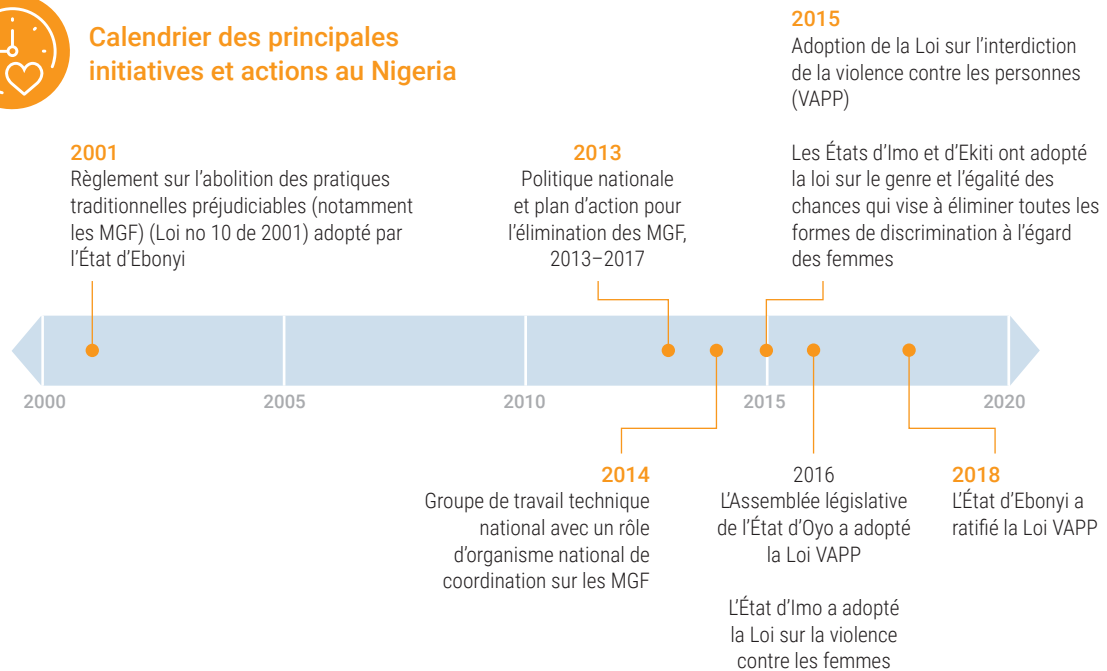


Source : UNFPA (2018)

FIGURE 3.46



Calendrier des principales initiatives et actions au Nigeria



Partenariat stratégique et amplification

Le contexte national au Nigéria, en particulier son importante population et le nombre relativement élevé de filles exposées aux MGF, préconise une approche visant à atteindre un grand nombre de personnes, de communautés et d'institutions. Les travaux du Programme conjoint répondent de façon appropriée à ce contexte. Il existe un solide partenariat avec diverses institutions et associations, ce qui a facilité la défense des politiques, l'institutionnalisation des MGF dans plusieurs secteurs de travail, permettant ainsi

d'obtenir le soutien de différents acteurs et de sensibiliser véritablement des groupes de communautés. Des efforts délibérés ont également été déployés pour utiliser efficacement divers médias traditionnels et sociaux (notamment les films, les feuilletons radiophoniques, Twitter, Facebook, Whatsapp et l'éducation ludique) afin d'avoir une portée plus large dans la prise de conscience de masse, et étendre l'effet de résonance et l'amplification de différentes initiatives.

FIGURE 3.47: Partenariat stratégique et amplification au Nigéria



Réalisations nationales en 2018

La création d'un environnement favorable à l'élimination des MGF

Les efforts visant à renforcer l'environnement juridique des politiques ont été poursuivis en 2018 avec les initiatives et les réalisations suivantes.

- La Loi sur l'interdiction de la violence contre les personnes (VAPP), qui avait été adoptée sur le plan national en 2015, a été ratifiée par l'État d'Ebonyi en 2018. L'application de la législation demeure faible dans le pays, avec seulement sept cas d'arrestations en 2018.
- En collaboration avec le Ministère fédéral de la Santé et le Centre pour la population et la santé de la reproduction, le Programme conjoint a mobilisé 13 organismes de régulation de la santé pour une discussion sur la médicalisation des MGF qui a abouti à la ratification d'une déclaration selon laquelle les MGF pratiquées par des prestataires de soins de santé constituent une pratique contraire à l'éthique.
- Des efforts pour inclure les indicateurs de MGF dans le Système national d'information et de gestion de la santé sont en cours.
- Le Programme conjoint a assuré la poursuite de la réflexion sur les MGF et de l'importance qui y est accordée dans les événements de défense de haut niveau organisés tant à l'échelle nationale que mondiale. Les MGF ont été reconnues comme une forme de violence sexiste lors de la toute première conférence nationale sur la violence sexiste organisée par le vice-président du Nigéria.

La transformation des normes sociales et liées au genre pour éliminer les MGF

- 415 communautés ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF, impliquant 2 millions de personnes.
- L'éducation sur les MGF a été intégrée aux festivals culturels : En partenariat avec les Conseils des chefs traditionnels, la sensibilisation aux MGF a été intégrée à la très respectée célébration annuelle du « New Yam Festival » dans le sud-est du Nigéria. Cet événement est une occasion très importante où chaque membre de la communauté doit être présent, ainsi que des invités, dont le gouverneur de l'État Il s'agit d'un moyen économique d'atteindre l'ensemble de la communauté et d'offrir une plateforme permettant aux principales parties prenantes de dénoncer les MGF devant l'ensemble de la communauté et des invités.
- Le partenariat avec l'Agence nationale d'orientation (National Orientation Agency) et les associations des femmes dans les communautés d'intervention a soutenu l'inclusion des MGF comme point important à l'ordre du jour de la réunion annuelle des femmes au pays et à l'étranger (Annual Women's Home and Abroad Meeting, appelée August Meeting).
- Le programme a constitué des coalitions de groupes de garçons et d'hommes, notamment Men Engage Alliance œuvrant pour mettre un terme aux MGF, dans 60 communautés sur l'ensemble des cinq États cibles.
- 5 094 filles ont été sensibilisées grâce aux diverses approches de renforcement des capacités et d'autonomisation : la sensibilisation des filles du cycle primaire et secondaire (p. ex. sur les jours d'éducation morale chaque semaine), les partenariats avec les clubs des établissements scolaires pour intégrer les MGF dans leurs programmes de sensibilisation réguliers, des offres de formation à la vie active pour les filles scolarisées et non scolarisées, et leur autonomisation en tant qu'agentes de changement parmi leurs paires.
- 5 682 676 personnes ont été sensibilisées grâce aux programmes radio et de télévision, et les interactions liées aux MGF sur les médias sociaux.
- 133 filles ont été sauvées des MGF avec la participation des communautés, notamment grâce aux mécanismes de surveillance communautaires.

Indicateurs de progrès intermédiaires

- La célébration qui accompagnait autrefois les MGF n'existe plus dans les communautés dans les zones d'intervention, en particulier dans le clan Izzi où elle était autrefois un rite de passage.
- Les communautés et les individus ont commencé à signaler les cas de MGF aux autorités, ce qui ne se faisait pas dans le passé.
- Les communautés qui ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF ont commencé à imposer des sanctions à ceux qui continuent de pratiquer les MGF malgré l'engagement pris lors de la déclaration publique.

FIGURE 3.48 : Nombre de communautés : (a) ayant fait des déclarations publiques d'abandon des MGF et (b) ayant mis sur pied un système de surveillance au niveau communautaire au Nigeria

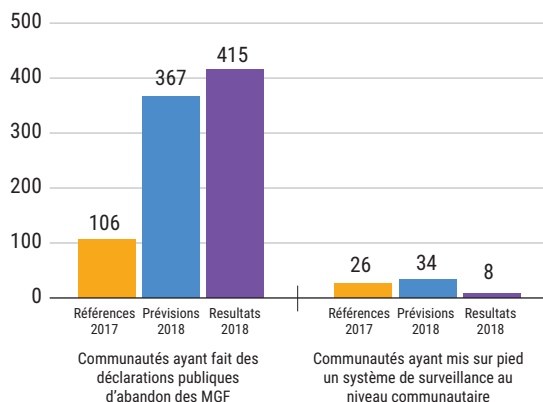
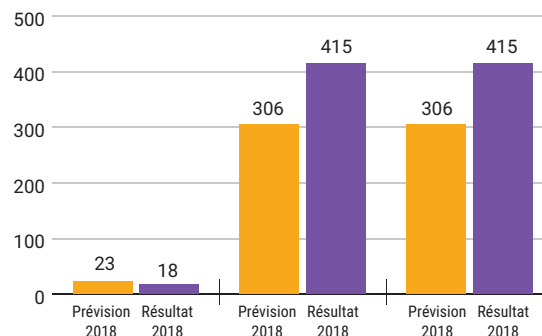


FIGURE 3.49 : Nombre de communautés ayant mis en place des mécanismes de changement des normes sociales



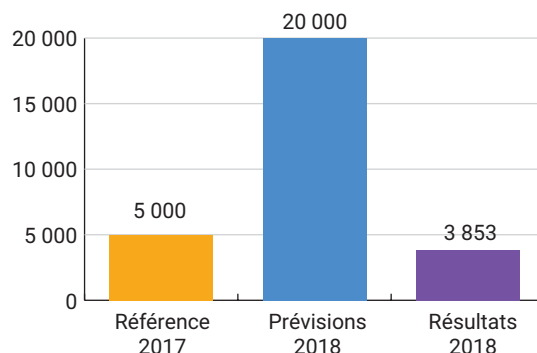
Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

L'accès aux services de qualité liés aux MGF pour les femmes et les filles

Au Nigéria, l'accent a été mis sur le renforcement des capacités des institutions et des systèmes qui permettent l'accès des femmes et des filles exposées ou touchées par les MGF aux services. Les réalisations précises sont les suivantes :

- 3 903 femmes et filles ont bénéficié des services sanitaires, sociaux et juridiques liés aux MGF (voir Figures 5.50, 5.51 et 5.52).
- Intégration des MGF dans les programmes de lutte contre la violence fondée sur le genre, et la santé sexuelle et reproductive : le programme a soutenu l'intégration des MGF dans le paquet minimum de services et de normes pour les adolescents et les jeunes, qui a été finalisé par le ministère fédéral de la Santé en 2018.
- Le programme a examiné et a harmonisé le protocole des MGF mis à jour sur la base des manuels cliniques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en ce qui concerne la gestion des complications liées aux MGF.
- 253 agents de santé (soit 36 hommes, 217 femmes) sélectionnés parmi 103 centres de santé à travers les cinq états opérationnels du Programme conjoint ont été formés afin de fournir

FIGURE 3.50 : Nombres de filles et de femmes ayant bénéficié des services de santé et de prévention liés aux MGF

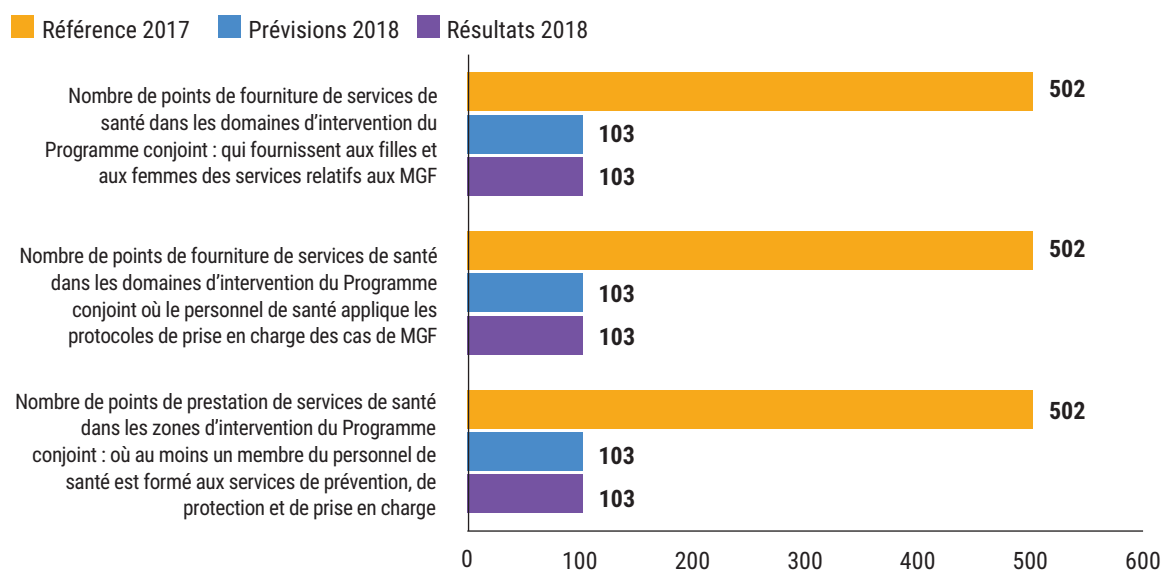


Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

des services de santé liés aux MGF aux filles et femmes.

- 89 organisations offrant des services sociaux et légaux aux filles et femmes à risque des MGF ont été cartographiées, et une base de données de ces prestataires de services sera créée et diffusée à toutes les parties prenantes.

FIGURE 3.51 : Nombres de points de prestation de services de santé qui intègrent les MGF



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

Innovation

- Rapport d'activités en temps réel sur les réseaux sociaux : Dans l'optique d'accroître le nombre de personnes interagissant sur les questions relatives aux MGF à travers les réseaux sociaux, la campagne « endcuttinggirls » a lancé un « rapport en temps réel » des activités s'appuyant sur trois plateformes de réseaux sociaux (Instagram, Facebook et Twitter), touchant ainsi 3 682 676 personnes en ce qui concerne les questions relatives aux MGF.
- Les défenseurs des réseaux sociaux ont aidé les membres de la communauté à ouvrir des comptes sur les réseaux sociaux et à rejoindre les conversations suivies en utilisant le hashtag #endcuttinggirls. À la fin de l'année 2018, 2 271 abonnés suivaient ce hashtag. Ce qui a permis aux autres parties prenantes, notamment les membres de la communauté hors du lieu des activités, de se joindre à la conversation et de contribuer aux échanges.

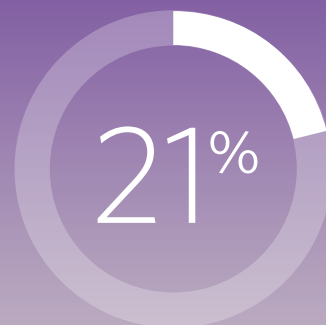
Les défis

1. Les agents de santé pratiquent des MGF sur les nouveau-nées avant qu'elles ne rentrent chez elles afin d'éviter d'être détectés par le système de surveillance communautaire.
2. La pression négative exercée par les pairs force les adolescentes à chercher à subir des MGF dans la mesure où elles en paient elles-mêmes le prix. Le Programme conjoint rendra prioritaire l'engagement des jeunes pour un abandon collectif de cette pratique.
3. La réticence à abandonner la pratique de massage/pression du clitoris avec de l'eau chaude ou toutes autres substances dans l'optique de le désensibiliser, puisqu'ils ne considèrent pas cette pratique comme étant une MGF, car la chair n'est pas retirée, et les enfants peuvent ne pas saigner.
4. Collecte de données par les partenaires d'exécution pour renseigner le système de suivi et d'évaluation.

« Vous ne pouvez pas demander aux populations locales et traditionnelles de mettre fin à cette pratique et vous, docteur ou infirmière, commencer à vous engager là-dedans. En médicalisant cette pratique, vous faites reculer les progrès relatifs à l'élimination des mutilations génitales féminines »

Professeur Oladosu Ojengbede,
Directeur général du
Centre de la Population et
de la santé sexuelle et reproductive,
Université d'Ibadan

Sénégal



de filles et de femmes âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF



FAITS

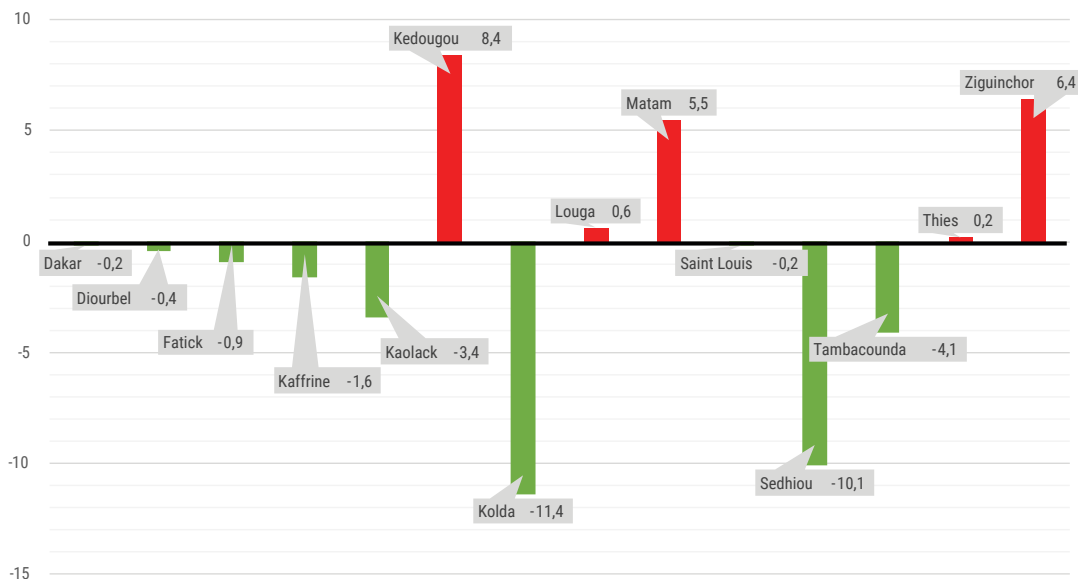
Pourcentage de filles et de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des MGF, par région administrative.



Source: DHS 2016

- Le taux de prévalence des mutilations génitales féminines (MGF) était de 24 % en 2017
- 26 % de femmes âgées de 45 à 49 ans ont subi des mutilations génitales féminines contre 21 % de filles âgées de 15 à 19 ans
- Le taux de mutilations génitales féminines¹ chez les filles de moins de 14 ans a diminué dans les zones cibles du Programme conjoint : Kolda 11 %, Sedhiou 10 % et Tambacounda 4 %, tandis qu'il a augmenté de 4 % à Matam.

FIGURE 3.52: Taux de variation U15 de la prévalence des MGF par régions au Sénégal entre 2016 et 2017



Source: UNICEF et UNFPA Senegal

1 EDS Continue de 2016 et 2017.

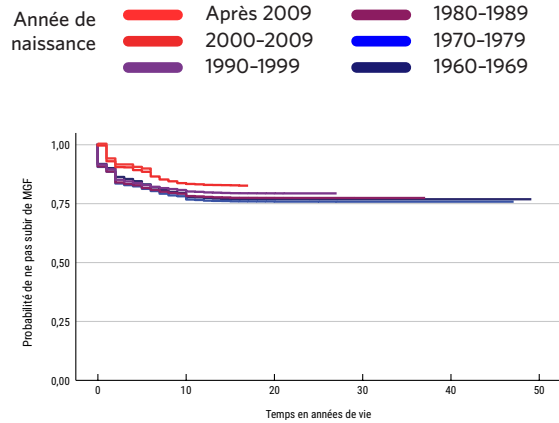
La **FIGURE 3.53** illustre la probabilité que les femmes et filles âgées de 0 à 49 ans n'aient pas subi de mutilations génitales féminines par tranches d'âge d'un an. Les courbes sont représentées par des cohortes de 10 ans entre 1960 et 2010.

Les données semblent également indiquer une légère diminution de l'âge au moment de la MGF, comme pour la cohorte plus âgée (1960-1969), 50 % des filles ont subi une MGF avant l'âge de 2 ans et 75 % avant l'âge de 6 ans, tandis que pour la génération plus jeune (après 2009), 50 % des filles sont coupées avant l'âge de 1 an et 75 % avant l'âge de 2 ans. Toutefois, cette différence devrait être confirmée par un test de signification statistique.

Au Sénégal, des estimations récentes indiquent qu'environ 700 000 filles seront exposées aux MGF entre 2015 et 2030 si les tendances actuelles dans l'incidence des MGF ne sont pas inversées (voir Figure 3.54).

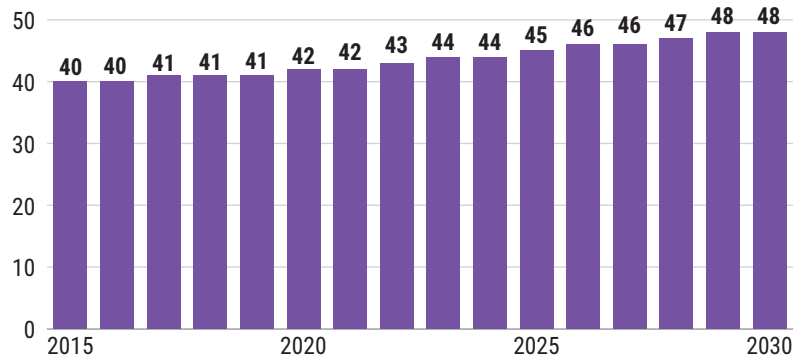
FIGURE 3.53

Probabilité que les femmes et les filles âgées de 0-49 ans n'aient pas subi des MGF au Senegal



Source : UNFPA 2018

FIGURE 3.54 : Nombre de filles à risque de MGF de 2015 à 2030 (en milliers) au Sénégal



Source : UNFPA (2018)

FIGURE 3.55



Calendrier des principales initiatives et actions au Senegal



Réalisations nationales en 2018

La création d'un environnement favorable à l'élimination des MGF

- Le cadre national de développement inclut désormais les MGF, avec pour objectif de réduire la prévalence de son niveau actuel de 14 pour cent à 2 pour cent chez les filles âgées de 0 à 14 ans d'ici 2023.
- Au niveau décentralisé, le renforcement des capacités a davantage contribué à la sensibilisation des autorités en ce qui concerne les questions liées aux pratiques néfastes. À titre d'exemple, près de 400 représentants locaux ont été formés sur les droits de l'homme, la protection de l'enfant notamment les MGF et la budgétisation participative adaptée aux enfants pour un meilleur positionnement des MGF et des questions liées au mariage précoce au rang des priorités des Collectivités territoriales, au moyen de plans de développement local et de budgets.
- Un document de référence sur la détection et la gestion des filles à risque en milieu scolaire, notamment les cas de MGF, a été adopté par le ministère de l'Éducation nationale. Ce document fournit des orientations et instructions particulières en ce qui concerne le signalement des cas de MGF aux institutions sociales et judiciaires. Le guide favorise une collaboration étroite entre les différents secteurs engagés.
- Le développement d'une stratégie nationale multisectorielle et un plan d'action a été initié en vue d'accélérer l'abandon des MGF au Sénégal suivant une approche participative et inclusive, avec la participation des chefs traditionnels et religieux, les organisations de la société civile et les organisations de jeunes.
- 30 jeunes filles et garçons leaders dans les régions à forte prévalence (Kolda, Sédhiou, Tambacounda) ont été formés en plaidoyer/communication, et sont prêts à engager un dialogue sur les pratiques néfastes avec les décideurs et les autorités au niveau communautaire. Suite à cette formation, un rapport du plaidoyer a été produit à l'intention des autorités, accompagné par un mémorandum de slam² et de recommandations pour l'élimination des MGF.
- En dépit de ces gains politiques, l'application de la loi interdisant les MGF reste un défi critique. Seulement sept arrestations et une condamnation ont été rapportées en 2018.

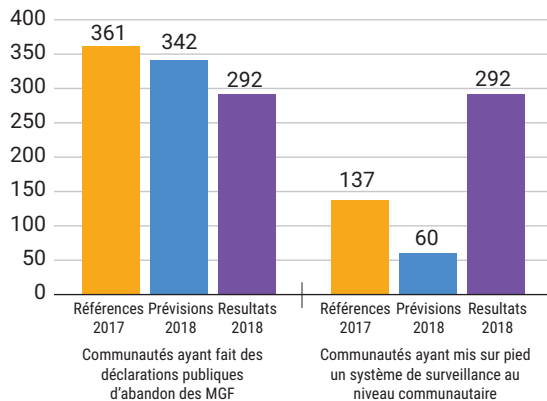
La transformation des normes sociales et liées au genre pour éliminer les MGF

La mobilisation et l'engagement des communautés pour un abandon collectif s'est poursuivi en 2018, et le Sénégal a obtenu les résultats chiffrés suivants :

- 292 communautés ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF impliquant 146 786 Individus, notamment 2 201 leaders religieux, traditionnels et communautaires ;
- 108 341 personnes ont participé aux séances de dialogue communautaire en faveur de l'élimination des MGF ;
- 3 043 filles ont bénéficié du programme de renforcement des capacités ;
- 290 dirigeants ont été formés sur l'approche des droits de l'homme
- 10 000 auditeurs/télespectateurs de programmes de radio/TV sur les MGF dans les zones cibles du Programme conjoint ;
- 2 219 personnes touchées par les caravanes de jeunes ;
- 60 leaders religieux ont été formés sur l'argumentaire religieux pour mettre fin aux MGF, en vue de jouer le rôle de pairs éducateurs et sensibiliser les membres de leurs communautés pendant les activités/événements religieux ;
- 108 958 personnes ont interagi sur les réseaux sociaux à travers la campagne #TouchePasAMaSoeur sur l'abandon des MGF ;
- 285 couples mariés ont été formés grâce à l'initiative l' « École des Maris » et ont dirigé 129 conversations impliquant 4 796 individus (jeunes et adultes).

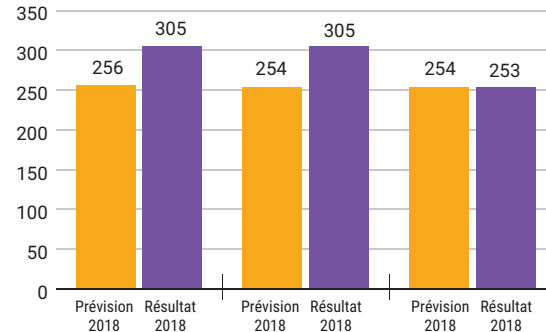
2 https://www.facebook.com/laparoleauxjeunesdumonde/videos/1805705936208325/?_rdc=1&_rdr

FIGURE 3.56 : Nombre de communautés : (a) ayant fait des déclarations publiques d'abandon des MGF et (b) ayant mis sur pied un système de surveillance au niveau communautaire au Sénégal



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.57 : Nombre de communautés ayant mis en place des mécanismes de changement des normes sociales



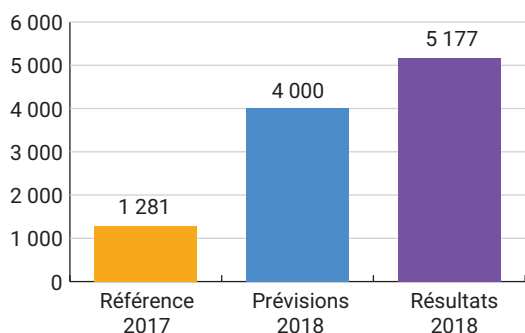
Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

Dans la région de Tambacounda, les plaidoyers faits par le médecin-chef régional et les médecins-chefs des sept Districts ciblant les dirigeants communautaires (imams, représentants de l'Église, représentants élus) ont donné suite à la désignation des points focaux des MGF dans les districts de Kidira et de Tambacounda, ainsi que l'hôpital régional ; ces plaidoyers ont également renforcé l'engagement de la gendarmerie (Arrond. D. Bakel) et de la police (Kouthiagaïdy D. Koumpentoum). L'intégration des MGF dans les activités d'information sur la santé de la reproduction a tout aussi été efficace dans la région de Tambacounda grâce aux « Écoles des Maris » et à l'engagement des autorités de santé.

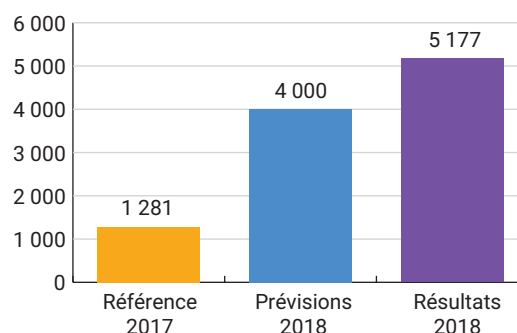
L'accès aux services de qualité liés aux MGF pour les femmes et les filles

- L'intégration des MGF dans les services de santé de la reproduction (Services de santé – région de Tambacounda) à travers les interventions communautaires les (« Écoles des Maris »).
- Renforcement des capacités des prestataires de service et des acteurs du système judiciaire, plaidoyer et gestion des connaissances.
- 400 maîtres ont été formés sur le programme pour les compétences en milieu scolaire.
- 100 000 jeunes (garçons et filles) scolarisés ou non ont eu accès aux informations sur les MGF, la santé de la reproduction et les violences fondées sur le sexe, à travers les séances éducatives, la sensibilisation et la mobilisation sociale.
- 109 000 jeunes touchés par les informations à travers les campagnes sur les réseaux sociaux sur les MGF : Twitter (#TouchePasAMaSoeur) et Facebook.

FIGURE 3.58 : Nombre de femmes et de filles ayant reçu (a) des soins de santé et (b) des services sociaux liés aux MGF

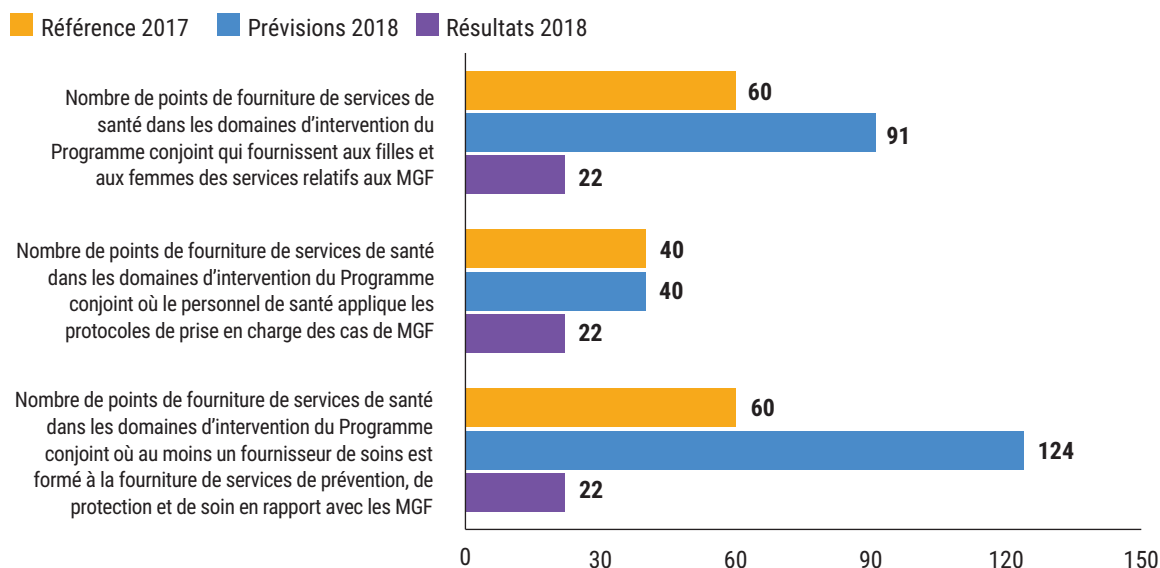


Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.59 : Nombres de points de prestation de services de santé qui intègrent les MGF



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

Informations et données factuelles

- L'évaluation finale de la mise en œuvre du second Plan d'action national visant à accélérer l'abandon des MGF (2010 à 2015) a été menée au Sénégal.
- L'intégration des facteurs des MGF dans le système national d'information de la santé (DHIS2) a été lancée. Les outils de rapport et lignes directrices développés pour les agents de santé dans les centres de santé MGF pour signaler les MGF.
- L'élaboration d'un guide méthodologique et d'outils d'intervention communautaire lancé en partenariat avec l'Université Georgetown.
- 15 Comités départementaux de la protection des enfants (CDPE, Comité département de protection de l'enfant) suivent de manière régulière la protection, notamment la protection de l'enfant, les MGF et les violences sexistes, en remplissant une fiche de suivi des incidents élaborée et validée au niveau national par l'État

et ses partenaires depuis 2016. En 2018, 9 015 cas de protection de l'enfant ont été détectés et signalés, notamment 7 cas de MGF.

- Un outil pour mesurer les normes sociales et comportementales dans la protection de l'enfant a été développé en 2016 avec l'appui de l'Université Colombia, et en collaboration

avec l'École nationale des travailleurs sociaux spécialisés de Dakar (ENTSS). Cet outil génère les données factuelles, basées sur une enquête démographique, les normes et les comportements de protection, notamment les MGF. Les résultats serviront de données de référence par les services concernés pour mesurer les changements futurs.

Innovation

UN SYSTÈME D'ALERTE ET DE SIGNALEMENT DE CAS

Un outil de collecte de données en temps réel (RapidProtection), utilisant la plateforme Rapid Pro sur téléphones mobiles, a été développé pour faciliter le signalement des cas de protection, notamment les MGF, et connecter les communautés au moyen des points focaux des services de protection de l'enfance, tout en permettant un suivi en temps réel du nombre de cas. Il s'agit d'un outil accessible (coût limité, par SMS) facile à utiliser, et qui garantit la confidentialité des cas et l'identité des « reporters de signalement ». RapidProtection a été testé avec succès à Pikine, département de la région de Dakar et doit être implanté dans la région de Kolda dans le Sud du pays. À Pikine, le Comité de district de la protection de l'enfant a mis en place un réseau de plus de 730 points focaux bénévoles (acteurs communautaires, représentants des services décentralisés, membres d'associations), qui ont été formés en matière de détection et de gestion des cas au niveau départemental et d'utilisation des outils de signalement RapidProtection.

Des données en temps réel sur 1 192 cas de protection de l'enfant (juillet 2018) sont disponibles via un tableau de bord. Ce tableau de bord en ligne permet le cumul et la visualisation des données en temps réel ; l'accès est donné aux collectivités territoriales et services sociaux.

LIGNE VERTE « GINDIMA »

4 432 personnes ont reçu des informations sur les MGF grâce à la Ligne verte « Gindima » (Numéro de téléphone : 200 365). La ligne verte offre à la population des informations complètes et appropriées en ce qui concerne la santé sexuelle et de la reproduction des jeunes et des adolescents (notamment les MGF) ; elle est soutenue par le Programme conjoint à travers le Ministère de la Jeunesse et de la construction citoyenne.

Difficultés

À l'exception des données provenant de l'Enquête démographique et de santé (EDS), le Sénégal ne dispose pas d'informations et de données factuelles sur les déterminants sociaux et culturels qui favorisent la persistance ou le changement de la pratique des MGF. Par conséquent, il est nécessaire de renforcer cette collecte de données pour suivre et mener des études

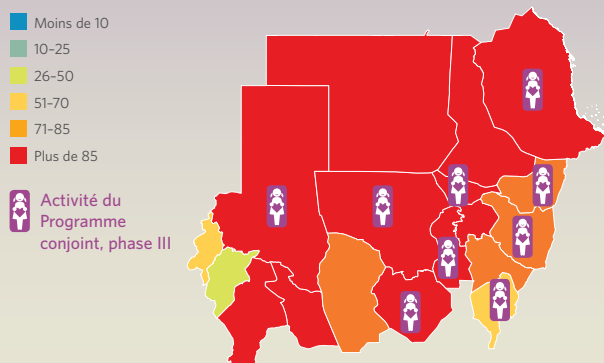
afin d'avoir une meilleure connaissance des rôles sexospécifiques qui affectent les MGF et des caractéristiques des facteurs sociaux qui peuvent avoir une influence sur les prises de décision relatives aux MGF, et qui façonnent ou modifient les dynamiques du changement des MGF.

Soudan

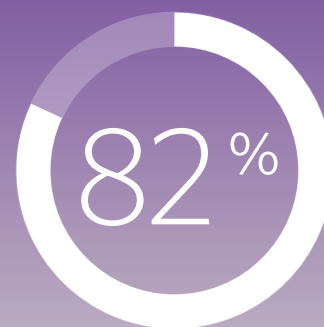


FAITS

Pourcentage de filles et de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des MGF, par région administrative.



Source: DHS 2016



de filles et de femmes âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF

- 82 % des adolescentes âgées de 15-19 ans ont subi des mutilations génitales féminines (MGF)
- La pratique des MGF évolue peu à peu : le nombre d'adolescentes ayant subi des MGF est inférieur à celui des générations précédentes : 82 % des adolescentes âgées de 15 à 19 ans comparé à 92 % des femmes âgées de 45 à 49 ans.

FIGURE 3.60 illustre la probabilité que les femmes et filles âgées de 0 à 49 ans n'aient pas subi de mutilations génitales féminines par tranches d'âge d'un an. Les courbes sont représentées par des cohortes âgées de 10 ans entre 1960 et 2010.

Les données semblent également indiquer une légère diminution de l'âge au moment de la coupe, comme pour la cohorte plus âgée (1960-1969), 25 % des filles ont subi une MGF avant l'âge de 6 ans et 75 % avant l'âge de 8 ans, tandis que pour la génération plus jeune (après 2009), 25 % des filles sont coupées avant l'âge de 1 an et 75 % avant l'âge de 3 ans. Cependant, cette différence devrait être confirmée par des tests de signification statistique.

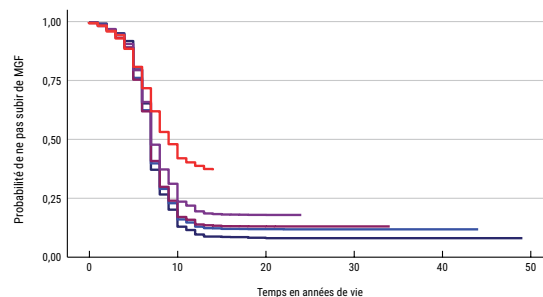
Des estimations récentes indiquent qu'environ 4,5 millions de filles seront exposées aux MGF entre 2015 à 2030 si les tendances actuelles d'incidence des MGF ne sont pas inversées (voir Figure 3.61)

FIGURE 3.60

Probabilité que les femmes et les filles âgées de 0-49 ans n'aient pas subi des MGF au Soudan

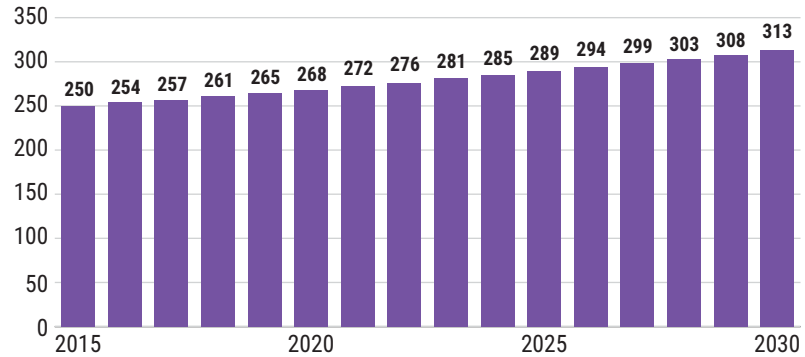
Année de naissance

- Après 2009
- 2000-2009
- 1990-1999
- 1980-1989
- 1970-1979
- 1960-1969



Source : UNFPA 2018

FIGURE 3.61 : Nombre de filles à risque de subir des MGF de 2015 à 2030 (en milliers) en Soudan



Source : UNFPA (2018)

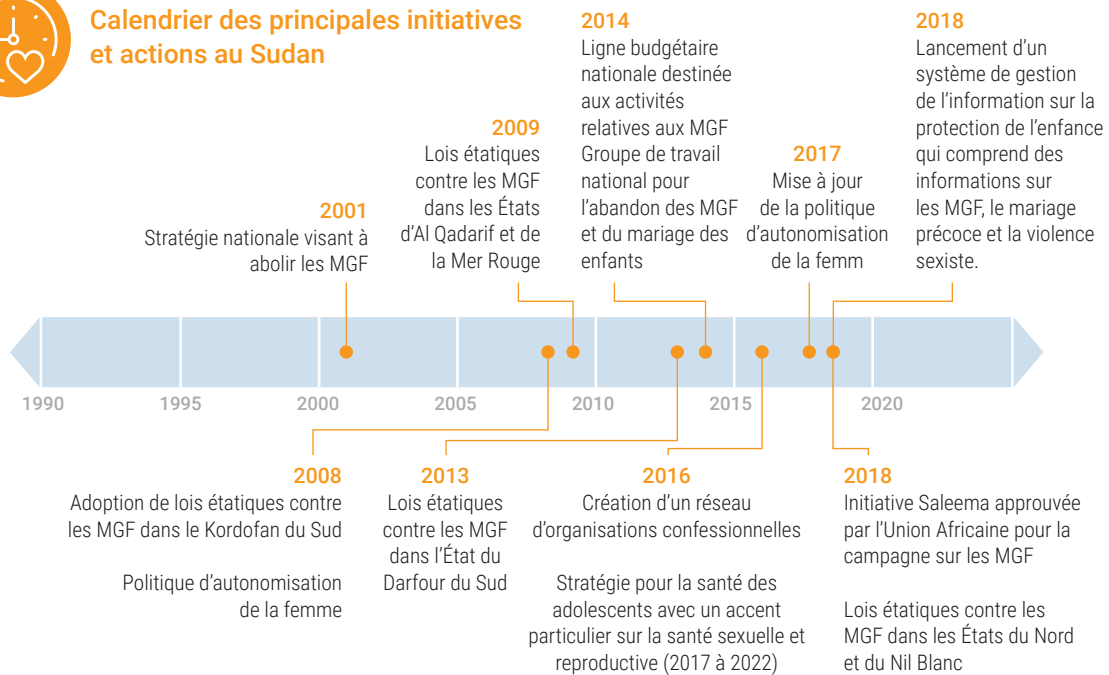
Après 20 ans de travail, les efforts du Soudan visant la réduction des MGF ont commencé à porter leurs fruits dans la mesure où les communautés ont commencé à placer leur confiance en l'Initiative Saleema et les États ont introduit les lois interdisant la pratique des MGF. Ces 10 dernières années, un total de 6 États sur les 18 que compte le pays (Al Qadarif, État du Nord, mer Rouge, Darfour du Sud, Kordofan du Nord et Nil Blanc) ont désormais des lois anti-MGF dans un pays où les MGF sont pratiquées dans tous les États. Suite à ces

changements, le nombre d'adolescentes ayant subi des MGF est inférieur à celui des générations précédentes : 82 pour cent des filles âgées de 15 à 19 ans ont subi des MGF contre 92 pour cent de femmes âgées de 45 à 49 ans dix ans plus tôt. Cependant, une analyse approfondie des données du Soudan montre que le pays doit intensifier ses efforts par un facteur de plus de cinq pour cent pour atteindre une autre réduction de 10 pour cent de la prévalence des MGF au cours des 10 prochaines années.³

FIGURE 3.62



Calendrier des principales initiatives et actions au Soudan



3 Base de données mondiale de l'UNICEF, 2016 ; Enquête en grappe à indicateur multiple (MICS) Enquête démographique et de santé (EDS) 2004 à 2015.

Réalisations nationales en 2018

En 2018, l'UNFPA et l'UNICEF ont maintenu leur effort conjoint, intégrant des interventions complémentaires dans le cadre d'une nouvelle phase du Programme conjoint. Ces actions conjointes sont fondées sur les enseignements acquis et sont liées à la cible 5.3 des Objectifs de développement durable ; elles sont conformes aux stratégies nationales de la République du Soudan. Le Programme conjoint travaille également en étroite collaboration avec les organisations communautaires locales et d'autres parties prenantes clés soutenues par la dernière recherche en sciences sociales. Des résultats notables ont été obtenus comme suit.

- Le Conseil national pour la protection de l'enfance (CNPE), le Centre national de l'information et le Bureau central de statistique (CBS) ont lancé le

programme de Protection de l'enfance. Système de gestion de l'information sur la protection de l'enfant qui inclut les MGF, le mariage précoce et les informations sur les violences sexistes. Un document de protocole a également été signé par les trois parties prenantes afin de garantir la propriété, l'uniformité et l'authentification de l'information.

- Les États septentrionaux et du Kordofan du Nord ont approuvé les lois sur les MGF. L'État du Nil Blanc a soumis pour approbation une loi étatique au Conseil législatif interdisant les MGF suite à un débat approfondi entre les parties prenantes étatiques.

Les sections suivantes mettent en exergue les réalisations du Programme conjoint au Soudan en 2018.

Création d'un environnement favorable à l'élimination des MGF

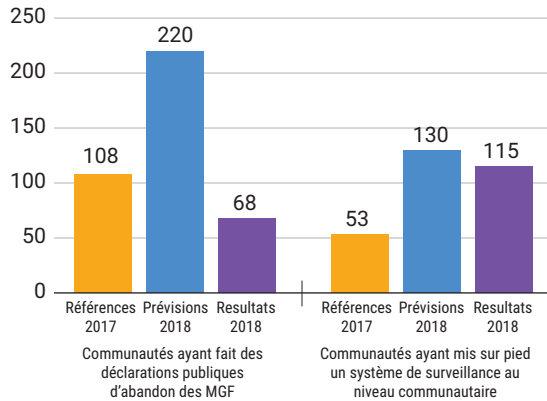
Le Soudan a donné la priorité à la promulgation de la loi érigeant les MGF en infraction pénale en 2018 et les points suivants ont été réalisés au cours de la même année.

- L'érection des MGF en infraction pénale au niveau national a fait un grand pas en avant avec la promulgation d'un nouvel article (141) par le Conseil des ministres sur la Loi pénale interdisant les MGF, qui a été présentée par le porte-parole de l'Assemblée nationale (parlement) qui l'a renvoyé au Comité sanitaire et juridique pour révision.
- Le plan d'action de la politique de lutte contre la violence basée sur le genre, y compris les mutilations génitales féminines, a été élaboré et validé.
- Au niveau étatique, les lois ont été établies et approuvées dans les États septentrionaux et du Kordofan du Nord ; et les plaidoyers se poursuivent dans les États du Nil Bleu, du Darfour-Nord et du Nil Blanc, avec l'avancement de la législation à rédiger dans les tous les États.

Ces réalisations ont été rendues possibles par le fait que le Soudan a investi dans des capacités nationales pour l'élaboration et la promulgation de lois et de politiques relatives aux MGF, et par l'engagement accru de la société civile et des jeunes auprès des décideurs. À titre d'exemple :

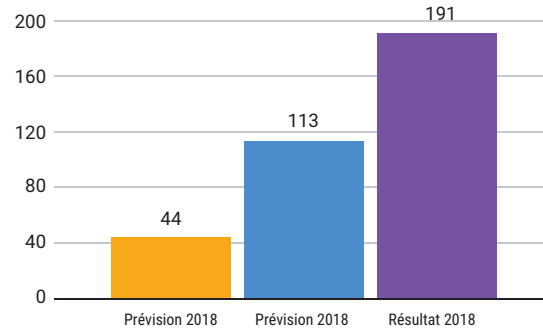
- Le Caucus des femmes parlementaires a bénéficié de plusieurs interventions en matière de renforcement des capacités en vue d'accélérer la promulgation de l'article (141) sur l'érection des MGF en infraction pénale ;
- Des séances de plaidoyer et d'orientation sur les politiques d'autonomisation de la femme et le plan d'action : 140 politiques et prises de décision des quatre États.

FIGURE 3.63 : Nombre de communautés : (a) ayant fait des déclarations publiques d'abandon des MGF et (b) ayant mis sur pied un système de surveillance au niveau communautaire au Sudan



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

FIGURE 3.64 : Nombre de communautés ayant mis en place des mécanismes de changement des normes sociales



Source : Base de données du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les MGF, 2018

Transformation des normes sociales et des normes fondées sur le sexe pour éliminer les MGF

- Plus de 100 000 membres de communautés, notamment 12 010 élèves garçons, 10 097 élèves filles, 400 jeunes/adolescents (150 garçons et 250 filles) et les chefs religieux de sexe féminin (Da'ayat et Hakamat) ont été touchés par l'engagement de plusieurs communautés et la mobilisation des approches, notamment les dialogues communautaires/intergénérationnels et les dialogues communautaires, les événements publics et les séances de sensibilisation dans les États concernés.
- Une campagne médiatique « Khaloha — Leave her » (Khaloha — Laisse-la tranquille) a été lancée avec la production du matériel audiovisuel, des chansons, des messages télévisés et radiodiffusés, des animations, des articles et des publications. Plusieurs messages télévisés et radiodiffusés ont été produits à la suite des activités de formation impliquant 60 représentants de médias.
- Les forums/mécanismes étatiques des jeunes ont été mis en place dans cinq États pour plaider en faveur de l'élimination des MGF. Plus de 1 000 jeunes de divers coins du Soudan ont participé aux forums.
- Environ 68 communautés (18 du Nil Bleu, 18 du Darfour du Nord, 13 du Kordofan du Sud et 19 du Nil Blanc) ont publiquement déclaré l'abandon des MGF. 57 communautés supplémentaires ont été touchées et sont prédisposées aux déclarations futures.

Accès aux services de qualités liés aux MGF pour les femmes et les filles

Dans la situation où les cas de MGF ne sont pas signalés à la police, et aux unités de protection de l'enfant ou de la famille, et où le signalement se fait à partir des comités de groupe de protection communautaire et des médiateurs communautaires qui travaillent en étroite collaboration avec des membres communautaires sur l'abandon des MGF, la réponse nationale met l'accent sur le renforcement d'un cadre de

défenseurs parmi les prestataires de services relatifs aux MGF, notamment les travailleurs sociaux et les accoucheuses traditionnelles. À la fin de l'année 2018, 598 défenseurs ont été formés sur les normes sociales, la protection et la prestation des services, les déterminants socioculturels et la gestion des cas.

401 femmes et filles ont bénéficié de services sanitaires liés aux MGF en 2018.

Innovation en faveur de l'élimination des MGF au Soudan

Mettre l'accent sur la prise en compte des valeurs existantes et accroître ces croyances culturelles dans l'optique d'un changement positif grâce à la campagne « Almahada wa Alrahma » (« Mode et pardon ») a permis aux communautés de reconnaître leurs droits et de comprendre tous les types de violence sous l'égide d'un discours religieux.

Dans la même lancée, « Wa Man Ahyaha » (« Et qui l'a sauvé »), une initiative locale, a permis aux communautés de reconnaître et de comprendre les droits des femmes et des filles, ainsi que les pratiques néfastes qui affectent leur santé de reproduction, en mettant l'accent sur leurs propres perceptions et besoins positifs.

Évaluations et études formelles

Évaluation de la campagne Saleema : Les résultats à mi-parcours d'une évaluation indépendante réalisée par l'Université George Washington de la campagne Saleema au Soudan, composante essentielle d'un travail sur les normes sociales dans le pays, a fait état de données factuelles préliminaires qui indiquent que l'évolution des résultats en matière de mutilations génitales féminines est en général positive lorsque les personnes interrogées sont plus exposées à la campagne. Le programme de lutte contre les MGF au Soudan continuera donc d'utiliser l'approche Saleema dans son œuvre de changement des normes sociales. La campagne Saleema promeut le concept de la fille « naturelle, telle que Dieu l'a faite » et (par conséquent) exempte de MGF. Un article intitulé « The Saleema Initiative in Sudan to abandon female genital mutilation: outcome evaluation and dose response effects » (L'initiative Saleema au Soudan pour l'abandon des mutilations génitales féminines : évaluation des résultats et effets dose-réponse) sera publié en 2019.

Les autres efforts en matière d'études et de recherche au Soudan sont les suivants :

- Le NCCW mène une évaluation de la Stratégie nationale d'abandon des MGF après 10 ans d'activité, pour orienter une mise à jour et une planification futures ;
- Les partenaires de mise en œuvre à Al Qadarif, à Kassala, à Khartoum, au Kordofan du Nord et à Tutii ont touché 840 ménages pour vérifier leur niveau de compréhension dans la campagne contre les MGF ; à Al Qadarif seulement, 93,3 % des ménages ont été vérifiés ;
- Le Programme conjoint a entrepris une étude basée sur la méthode d'enquête de données simple et spatiale (S3M) et des résultats préliminaires sur les MGF ont été enregistrés et analysés dans 17 États ; des informations provenant des ménages seront disponibles dans le prochain rapport.

Difficultés

1. Comme indiqué précédemment, les troubles politiques ont posé des difficultés au programme et ont affecté l'adoption de lois visant à ériger les MGF en infraction criminelle. Avec le soutien du Programme conjoint, les partenaires de mise en œuvre continueront à faire pression sur les membres du comité de l'Assemblée nationale et d'autres parties prenantes (voir « *Rendre l'environnement propice à l'élimination des MGF* » ci-dessus).
2. L'application des lois au niveau étatique, où elles ont été votées, reste évasive. Des efforts en matière de plaidoyer continueront afin de garantir l'engagement politique au niveau étatique en ce qui concerne l'application des lois dans les unités locales et administratives. Les cas de MGF ne sont pas signalés à la police ou aux unités de protection de la famille et de l'enfant. Les communautés préfèrent passer par les comités de groupe de

protection communautaire et des médiateurs communautaires qui travaillent étroitement avec les membres des communautés pour éliminer les MGF. Cette situation représente une difficulté pour la prestation des services et l'application des lois. La réponse nationale continuera à accorder la priorité à la constitution d'un groupe de défenseurs parmi les prestataires de services liés aux MGF, notamment les assistants sociaux et les accoucheuses traditionnelles pour faciliter l'orientation vers les services.

Les troubles politiques ont représenté des défis pour le Programme conjoint et ont eu une incidence sur le passage des lois visant à pénaliser les MGF. Avec l'appui du Programme conjoint, les partenaires d'exécution continueront à exercer une pression sur les membres du Comité de l'Assemblée nationale et les autres parties prenantes.